

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLATEAU 8511*

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction LUCIEN PARIZEAU

On est prié d'envoyer toute correspondance à la case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Administration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Première année — No 70

Le numéro: 5 sous

Montréal, samedi 2 juin 1934

L'« Ordre » et l'« Action française »

La Semaine religieuse de Québec (numéro du 24 mai) publie dans sa section non officielle, sous la rubrique des « Questions de science ecclésiastique » :

Q. — Un journal catholique, c'est-à-dire un journal rédigé par des catholiques, a-t-il le droit de reproduire dans ses colonnes des extraits d'un journal condamné par le Souverain Pontife?

R. — Pourvu que les extraits soient en eux-mêmes irréprochables, la loi générale, à ce qu'il semble, n'interdit pas de les reproduire. On conçoit des cas où de telles reproductions peuvent être utiles. Voici les conditions de leur licéité :

1° En citant, sur un point particulier, l'opinion d'un journal condamné, on ne doit pas avoir l'air d'approuver le journal dans son ensemble.

2° Les reproductions doivent être plutôt rares. En prendre l'habitude, les multiplier, ce serait à la fin marquer de la sympathie pour l'oeuvre entière de la feuille reprochée — à moins que par ailleurs on indique nettement le contraire.

3° Il faut faire en sorte que du fait des reproductions il ne résulte pas de scandale. A bien prendre garde, cette entière condition renferme les deux autres : qui la remplit comme il faut les remplit toutes.

On le voit, cette règle nous laisserait parfaitement libres de reproduire de l'Action française des articles de politique internationale qu'on trouve d'ailleurs dans la Documentation catholique. Nous tenons cependant à le répéter : jusqu'à nouvel ordre, nous nous abstenons de ces reproductions pour ne pas fournir un semblant d'excuse aux hommes qui se démentent depuis quelque temps pour soulever les évêchés contre l'Ordre, dont le catholicisme éclairé est un mystère pour leur intelligence et un reproche à leur ignorance. Quant à la lecture de l'Action française, elle est permise dans certains cas par l'évêché, en France et en Belgique; en notre pays, auquel Rome n'a probablement pas songé, il faut dans chaque cas l'autorisation de Rome. Un de nos collaborateurs d'occasion possédant cette autorisation, nous pourrions fort bien le charger de lire l'Action française pour notre compte, mais, dans les milieux ecclésiastiques, que penserait-on de cette « habileté » ? (Le lecteur mettra à son gré un autre terme.)

Olivar ASSELIN

Simple mise au point

Quand le trucheman bienveillant ou intéressé du R. P. Paul Fontaine écrit que, dans nos critiques de l'enseignement secondaire, nous ne tenons pas compte de la déformation de l'enfant par le milieu, que nous excusons l'école primaire, mais non la secondaire, de ne corriger qu'en partie la mauvaise éducation familiale, il redore sa cause aux yeux de ses lecteurs au mépris de la vérité. Dans l'ORDRE du 28 avril dernier, j'ai parlé du manque de collaboration entre la famille et l'école et, surtout, de l'influence néfaste du milieu sur l'éducation première des enfants. Sans excuser l'école primaire, qui a elle aussi ses faiblesses, j'ai seulement constaté que l'enfant, jusqu'à l'adolescence ou à peu près, préfère rarement la magistrature du maître à celle de ses parents. E. G. n'en dit pas moins, dans une troisième lettre sur l'enseignement secondaire parue dans le Devoir de mardi :

« Des causes nombreuses agissent sur la formation des jeunes gens : Plus que tout le reste, peut-être, le milieu où ils vivent, avec ses préoccupations, avec la langue qu'on y parle, les journaux qu'on y reçoit, les magazines et les livres qu'on y lit... Certains critiques, d'un mot, écartent l'influence du milieu : ils ont décidé que l'école primaire pouvait seule bénéficier de cette excuse et que l'enfant, mis au collège, entre les mains de son professeur de français devenait aussitôt malléable, prêt à tous les progrès, et rebelle à toute autre action que celle de son heureux maître... »

E. G. appartient à cette catégorie d'hommes de plume qui se battent à coups de citations, autant dire avec la peau des autres. Ici, cependant, il aurait pu faire un raisonnement personnel : le milieu, ou comme dit le bachelier qui a lu Maurois, le « climat » intellectuel, ne se produit pas par génération.

Des autos... en ballon

On pourrait également intituler cette curieuse nouvelle : des automobiles dans les nuages.

En effet, le nouveau dirigeable que l'on construit à Friedrichshafen, le LZ-129, sera beaucoup plus grand que le Graf-Zeppelin. Son volume sera de 190,000 mètres cubes, sa longueur de 248 mètres et son diamètre de 41 mètres. Il se composera de seize cellules à gaz, au lieu de treize, et sera mû par quatre moteurs Diesel (au lieu de cinq) de 1,000 CV.

Chacune de ses vingt-cinq cabines aura l'eau chaude et froide, et sera chauffée. Il y aura également salle de bain, fumoir, salle à manger, salon de lecture et quatre ponts-promenades avec de vastes fenêtres. Dans la partie la plus basse se trouvera la cale, où l'on pourra embarquer jusqu'à des autos !

OFFENSIVE DU PRINTEMPS



La police des jeux chasse les book-makers du jardin de l'Epargne publique à la veille du règne du Pari Mutuel.

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

« Emergency ».

De tous les mots de la langue anglaise, il n'en est pas qui soient susceptibles de plus de traductions différentes qu'« emergency ». L'emergency, c'est le cas d'urgence, l'état de crise, l'état de danger, l'état de révolution, l'état de siège, etc. L'emergency exit de l'autobus, ce fut chez nous la « porte d'urgence », tant qu'un ingénieur français ne nous eût pas appris que cela s'appelait une « sortie de secours ». Un journal suisse, rédigé en français et en excellent français parlait dans un récent numéro de l'« état d'exception » régnant en Lettonie. L'état d'exception n'étant exactement aucun des états énumérés plus haut, l'expression vaut la peine d'être notée, comme exemple de ce qu'un cerveau français imagine spontanément dans cet ordre d'idées, quand il possède le génie de la langue. Le malheur des Canadiens-Français, c'est qu'à l'exception de ceux qui lisent l'ORDRE ils ne se rendent pas compte qu'ils ont perdu l'esprit du français. Emergency, pour les neuf dixièmes de nos bacheliers, c'est un mot qui se traduit invariablement par urgence. O. A.

La mort de l'amiral Togo.

Tout le Japon est en deuil. L'amiral Togo, le vainqueur de Tsushima, l'homme qui porta le coup mortel à la Russie pendant la guerre de 1904-1905, vient de s'éteindre à l'âge de 86 ans. La veille de sa mort, l'Empereur devait l'illustre vieillard à la dignité de marquis. Cette distinction, pour élevée qu'elle soit, n'est rien auprès du respect dont tout le peuple japonais entourait l'amiral. En effet, et par cette chose n'est possible qu'au Japon, l'amiral Togo avait été déifié de son vivant : il était passé au rang de Kami; c'était en quelque sorte un mort-vivant. Il y avait déjà des autels dédiés à sa mémoire, bien qu'il continuât de vivre dans une sage retraite à Tokio.

Le nom de l'amiral passera à la postérité comme exemple des plus belles vertus militaires. Togo se conduisit héroïquement à la bataille navale du 27 mai 1905, montrant que le caractère, encore plus que les capacités, mène à la victoire. Il avait dans sa jeunesse combattu sous la bannière des Satsuma, ce puissant clan du sud du Japon qui représentait les éléments les plus réactionnaires du pays, jusqu'au moment où il se soumit au pouvoir impérial et devint un de ses plus fermes soutiens. A. R. B.

Notre contribution à l'élection d'Anderson.

La campagne électorale dans la Saskatchewan bat son plein. Or, au cours du mois de mai seulement, le gouvernement fédéral a avancé \$5,958,000 à cette province. Avec cet argent, M. Anderson et ses consorts entreprendront des travaux spontanés. Il faut le créer. C'est à l'école secondaire d'instruire proprement les jeunes hommes qui, demain, devront à leur tour collaborer avec les maîtres pour instruire les enfants. Si vous vous attendez que l'exemple vienne d'en-haut, du peuple, de l'école primaire, c'est que vous êtes bien naïf. Encore une fois, et je répète cette comparaison de M. Asselin parce qu'elle s'applique à notre peuple, le poisson pourrit d'abord par la tête.

Lucien PARIZEAU

blics afin de gagner la confiance des électeurs. Dans le même temps, l'Alberta a reçu \$1,159,000, et le Manitoba \$1,101,000. La province de Québec n'a pas profité, que nous sachions, des largesses du gouvernement fédéral. La Ville de Montréal lui réclame vainement le remboursement d'une partie des allocations de chômage.

Les partis politiques, quand ils tiennent l'assiette au beurre, ont souvent la grande habileté de capter les votes au moyen d'entreprises de travaux publics dont l'Etat solde les frais. Ils épargnent ainsi une dépense considérable à leur caisse électorale. Il est arrivé parfois à la caisse fédérale d'un parti de contribuer à une élection provinciale. Il appartenait à M. Bennett de mettre l'argent du pays à la disposition des organisateurs électoraux de M. Anderson. — D. D.

La France, exportatrice de blé.

Il ne manquait plus que ça pour arranger ou plutôt pour déranger davantage encore les échanges économiques internationaux. La France devient exportatrice de blé, au moment même où les pays producteurs ne savent plus où déverser leur trop-plein et où les prix sont tombés à des niveaux ridicules.

Cette nouvelle, pour réjouissante qu'elle puisse paraître à quelques fanatiques de la « self-sufficiency », est en réalité déplorable, au point de vue français comme au point de vue international. Tout d'abord, la France va perdre le bénéfice de l'importation de blés étrangers, ce qui représente un chiffre considérable (transport, douanes, distribution). Secondement, la fermeture du marché national enlèvera au gouvernement une arme puissante pour se procurer de nouveaux débouchés. Troisièmement, le commerce d'importation sera désorganisé, et si jamais le besoin s'en fait sentir, il sera extrêmement difficile de le remettre en état dans le délai nécessaire. Enfin, le pays restera en face d'un excédent qui ne sera pas facilement écoulable, étant donné la situation du marché mondial. Les prix risquent de tomber, à moins que l'état n'accorde de ruineux subsides aux agriculteurs, créant ainsi un nouveau problème, sans que cela assure au consommateur qu'il pourra acheter son blé à des taux raisonnables.

Au point de vue international, c'est une nouvelle diminution du trafic maritime, une nouvelle contraction du marché du blé. Et tout cela, pour pouvoir dire : Nous nous suffisons à nous-mêmes.

Ce qui n'est pas une bien grande consolation. — A. R. B.

La justice sociale.

Nos hommes publics en ont plein la bouche : le moins perspicace des observateurs est à même de le remarquer dans les discours qu'ils prononcent quotidiennement ici et là. Tous paraissent bien fixés sur l'effet qu'en temps de malaise peut produire cette expression. Combien de sont sur la chose elle-même et en parlent à bon escient ?

La justice sociale (saint Thomas lui donne le nom de justice légale ou générale) est la vertu morale qui rend notre « agir » matériellement et formellement conforme aux exigences du bien commun. Elle réside d'une part dans le gouvernement qui, par ses lois, précise ses exigences, et, d'autre part, dans les citoyens, qui règlent leur conduite sur ces indications et celles de la loi naturelle.

La justice sociale est « au premier chef la Vertu des gouvernants ». Elle les dis-

pose à faire des lois profitables au bien commun, et non à une portion exclusivement au détriment du reste du corps social. Elle est aussi la vertu des gouvernés qu'elle incline à l'observance de ces lois en vue du bien commun. Spécifiquement distinct du bien individuel et du bien familial, le bien commun constitue donc une fin dont la recherche ferme et constante implique dans l'homme un habitus distinct; dès lors, la justice sociale est une vertu spéciale.

Je disais à l'instant que le rôle de la justice sociale dans les gouvernements consiste à les disposer à édicter des lois en vue du bien commun.

C'est une tâche formidable que d'éduquer ce grand œuvre; aussi, plus que les simples citoyens, disent Aristote et saint Thomas, les gouvernants doivent-ils être des hommes de vertu. Il leur faut en effet assez de clairvoyance pour discerner l'ordre universel pour ainsi saisir les exigences de la loi naturelle, qu'ils doivent renforcer par leurs prescriptions. En un mot, ils doivent organiser la vie de la nation pour qu'elle s'élève harmonieusement vers des cimes de plus en plus hautes de perfection matérielle et morale.

Ce n'est donc pas avec des lazzis qu'on fait les lois. Il y faut du génie. A son défaut, devrait-on au moins demander au saint Esprit — pourquoi pas ? — cette prudence spéciale qui fait le bon législateur : la prudence politique, celle qui dirige les gouvernants dans le choix des lois à porter pour favoriser l'essor du bien commun.

Quoiqu'ils fassent d'ailleurs, les gouvernants n'atteindront jamais — c'est le sort de toute entreprise humaine — qu'une perfection relative, et il serait bon que les gouvernés s'en souviennent quelquefois.

En y mettant une forte dose de bonne volonté, et je m'empresse d'ajouter de charité surtout, admettons que nos gouvernants sont des hommes vertueux. A les entendre si fréquemment exprimer leur soif de justice sociale, qui pourrait en douter ? Trêve d'épilogue. Je me contenterai de demander : Serait-il permis, sans passer pour naïf, de croire à la prudence politique de tous, à leur disposition à faire des lois profitables au bien commun et non à une faction exclusivement au détriment du reste du corps social, quand on voit l'esprit de partisanerie qui anime les actes d'un si grand nombre de promus de démos, qui ne ratent jamais l'occasion de parler emphatiquement, à tort et à travers, sans savoir de quoi ils parlent exactement, de la justice sociale ? — E. L.

Coincidence.

L'effroyable catastrophe qui s'est produite dernièrement près de Mons, à Pâturages, où une cinquantaine de houilleurs ont péri dans un coup de grisou, m'a rappelé que le 85e bataillon d'infanterie, dont je faisais partie, à ce moment, logea pendant deux jours dans ce petit village. L'armistice venait d'être signé, la guerre virtuelle finie, mais le soldat n'était pas toujours, pour cela, plus... civil envers les civils. Il fallait voir cependant avec quel enthousiasme cette population socialiste, parfois révolutionnaire, nous accueillait. Au premier matin, nous assistâmes à un office d'actions de grâces célébré à l'occasion de la délivrance; toute la population — catholique, socialiste ou communiste — était présente et chantait en chœur, entremêlant de cette voix grave et juste qui est propre aux Belges et, paraît-il, aux Allemands, des chants religieux à la Brabançonne, à la Marseillaise et à d'autres airs patriotiques. Au sortir de la cérémo-

Les métiers qui conservent

Des médecins se sont complu à faire la statistique de la longévité humaine par rapport aux professions exercées par les pâles mortels. Le savant Legrand, notamment, a étudié les tableaux de mortalité des hommes, célèbres ou notoires, et en a tiré les conclusions que voici :

La vie moyenne des souverains est de 58 ans; celle des explorateurs, de 60; celle des littérateurs, de 66; celle des guerriers, de 67; celle des savants, de 68; enfin, les hommes d'Etat partagent, avec les ecclésiastiques, le privilège de bénéficier des plus hauts chiffres, avec une existence moyenne de 69 ans.

Il n'empêche que le métier d'écrivain est plus dangereux que celui de militaire. C'est le remords, peut-être, qui dévore prématurément ceux dont l'instrument de travail est une plume !

Le droit au suicide

Il faudrait remonter bien loin dans l'histoire des peuples pour trouver une période aussi féconde en erreurs politiques que celle de l'après-guerre. On peut dire que l'erreur monumentale de 1914 elle-même a été dépassée par les erreurs accumulées depuis par les hommes d'Etat. Il n'y a pas un pays qui n'ait été victime de ses politiciens et qui ne se débâte au milieu d'une douzaine de problèmes infiniment complexes. Problèmes financiers, économiques, militaires, politiques, coloniaux ou encore sociaux et moraux. Dans tous les domaines, ça été la faillite complète : au bout de quinze ans, les nations ne sont pas arrivées à se mettre d'accord sur une formule rationnelle de reconstruction et d'équilibre politique. Certains gouvernements procèdent par tâtonnements, ou encore par empirisme, tandis que d'autres s'obstinent dans un dogmatisme mortel. C'est au nom de tel ou tel principe que l'on paralyse les échanges internationaux, que l'on applique des restrictions ou que l'on verse dans le protectionisme. Tant que les restrictions, par exemple, ne sont dues qu'aux nécessités de l'heure, elles restent admissibles. On ne saurait les approuver quand elles ne font plus partie que d'un système.

Il est un fait avéré, démontré par l'expérience des siècles : un pays ne peut jamais être rigoureusement indépendant du reste de l'univers, s'il ne veut pas sombrer dans la barbarie. Les échanges commerciaux sont aussi indispensables que les échanges d'idées et le repli sur soi-même a toujours été un signe précurseur de décadence. D'ailleurs, dans la plupart des cas, les nécessités forcent les états à revenir à des conceptions plus saines du rôle d'un gouvernement et à abandonner des principes inapplicables. On a eu déjà l'expérience de la Russie soviétique, qui, malgré ses richesses naturelles, ne peut se suffire à elle-même, qui rentre dans le concert européen et qui importe même du blé ! On a un autre exemple aux Etats-Unis, qui dépendent absolument de leurs marchés extérieurs, et dont l'économie serait bouleversée de fond en comble, si le gouvernement tentait d'appliquer le fameux « circuit fermé ».

Or, c'est au moment même où l'état économique mondial est si gravement atteint que l'Allemagne décide de faire cavalier seul et de se suffire à elle-même. Le gouvernement de Berlin ne veut pas admettre que ses créanciers imposent des conditions pour pouvoir rentrer au moins dans une partie des fonds prêtés, fonds de plusieurs milliards de marks et qui sont inutilisables depuis des années. Plutôt que de s'incliner et reconnaître ses charges, Berlin décide de ne payer ses dettes qu'à sa façon, c'est-à-dire sous forme de marchandises. Si ses créanciers n'acceptent pas ces conditions, l'Allemagne bouleversera son économie pour ne pas se soumettre. Elle créera le monopole du commerce extérieur, une entreprise d'état à la bolchevik. Tout cela pour une simple question de prestige, pour être fidèle à ce dogme de l'état omniprésent, omnipotent et omniscient. Berlin établit de nouvelles réductions d'importations en diminuant à 10 pour 100 le volume des devises attribuables aux commerçants, et ce n'est qu'un commencement.

L'Allemagne a longtemps prétendu que la prospérité du monde dépendait de la sienne propre. Cela lui a permis de soutirer des milliards. Depuis qu'il n'y a plus moyen de se faire avancer des capitaux, elle change de tactique, sans se préoccuper des conséquences. Au lieu de faire la grande pénitence, elle s'engage dans la voie du suicide économique, mais elle se gardera de dire qu'elle est responsable de bien des difficultés internationales. Au contraire, nous l'entendrons plus que jamais pester contre le traité de Versailles, et elle arrivera peut-être à émouvoir quelques incurables imbéciles de plus.

André BOWMAN

Ceux qui commencent à comprendre.

Les Etats-Unis finissent par s'apercevoir que l'on peut tout faire avec des baionnettes, sauf s'asseoir dessus, et ont enfin fait un geste qui leur attirera des félicitations. Ils ont décidé d'abroger le fameux amendement Platt qui leur permettait d'intervenir, non pas en Mandchourie, mais simplement à Cuba sous n'importe quel prétexte.

Washington s'est rendu compte qu'il était temps de changer de politique, et, quoique le geste soit intéressé, on ne peut que l'approuver chaudement. L'abrogation de l'amendement Platt marque un pas dans l'histoire des relations entre les Etats-Unis et les autres pays de l'Amérique latine. La République du nord conservera bien une base navale à Guantanamo, mais elle cesse officiellement de jouer à la protectrice d'un pays qui n'a jamais voulu être protégé, et qui penche infiniment plus vers l'Espagne que vers Washington.

Ce geste amènera une détente utile dans les relations internationales américaines, et il serait à souhaiter qu'il fût suivi à brève échéance de l'évacuation des Philippines, qui se trouvent dans la même situation que Cuba. Il faut espérer que le nouveau traité américano-cubain ne sera pas un succédané voilé du défunt amendement Platt. — A. R. B.

L'Actualité Economique est la seule revue du genre publiée en langue française en Amérique. Les personnes cultivées qui désirent se tenir au courant des questions économiques la lisent régulièrement. Prix de l'abonnement, \$2 par année. En vente dans les librairies à 25 sous l'exemplaire. (r-d)

Patriotisme d'apparat.

E.L. souhaite, à l'ACTION CATHOLIQUE, que « les manifestations du 24 juin soient dignes et suggestives » (voynos, voynos). Il ajoute :

N'ayons pas peur de considérer le côté religieux de cette fête nationale. Bravons hardiment les gouvailleurs qui tentent de ridiculiser ce qu'ils appellent le « mouton national », en réalité, le symbole du Christ immolé pour la rédemption du monde.

La Saint-Jean aurait un caractère uniquement religieux, que personne n'y trouverait à redire. Comme fête patriotique, elle ne correspond à aucune « geste » mémorable, aucun fait d'éclat de notre histoire. C'est à tout prendre une institution arbitraire, telle la Fête des Mères, d'origine yankee, et pour nos « patriotes » un prétexte à grand appareil. On sait d'expérience ce que les palabres du 24 juin, le défilé des chars allégoriques, la marche des chevaux dont le soleil moire poétique de l'arrière-train, ont produit de bon et d'utile au point de vue canadien-français. Rien, absolument rien. — L. P.

Savez-vous que les emballages de la cigarette DUCHESSE sont imprimés dans les deux langues ? Initiative louable de L. O. GROTHE, maison canadienne et indépendante. Supérieure par sa qualité, la cigarette DUCHESSE satisfait les goûts les plus délicats; un essai vous convaincra.

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

La Guadeloupe Française a trois cents ans

Il y aura, l'an prochain, trois siècles qu'un gentilhomme normand, le Sieur de l'Olive, parti de Dieppe avec quelques hommes, se fit autoriser à constituer une sorte d'annexe à la « Compagnie des Iles de Saint-Christophe, de la Barbade et autres, à l'entrée du Pérou », chargée de la mise en valeur de la Guadeloupe, qui n'avait connu jusqu'alors que les touchés des galions espagnols qui faisaient provision d'eau douce à l'embouchure de ses rivières.

Depuis 1635, la Guadeloupe n'a pas cessé un seul jour d'être française de cœur. Elle n'a cessé qu'à trois reprises de l'être en fait, jamais d'ailleurs par le jeu des traités, mais seulement chaque fois par la faute de l'occupation étrangère : la première entre 1759 et 1763, la seconde entre 1810 et 1814, la troisième, enfin, entre le 8 août 1815 et le 15 juillet 1816.

Son histoire est pleine d'exploits glorieux, d'épisodes héroïques. Songez qu'entre 1689 et 1763 d'une part, qu'entre 1794 et 1816 de l'autre, l'île vécut pour ainsi dire d'une manière continue, sauf de courtes trêves, sous la menace effective de l'attaque et du débarquement des Anglais. La situation stratégique de la Guadeloupe prête malheureusement à ces sortes d'agressions : il est facile à un assaillant — et l'assaillant n'a jamais manqué de le faire — d'occuper sans risque Marie-Galante et les Saintes, de là de surveiller les allées et venues, en y installant la base d'une flotte de blocus, d'empêcher, de la Pointe-à-Pitre et de la Basse-Terre, tout mouvement de navires, de paralyser et d'empêcher la vie de toute la colonie.

Mais l'adversaire a toujours compté sans le loyalisme de la population tout entière, dont les sentiments d'attachement passionné à la France ne se sont jamais démentis.

Ce n'est pas tant de ces gloires qu'ils connaissent que je voudrais entretenir, cependant, les lecteurs de MER ET COLONIES. Je voudrais surtout leur dire qu'ils ne doivent pas se laisser aller, s'ils en sont tentés, à juger, d'après la superficie de la Guadeloupe, de la place prise par celle-ci dans la vie métropolitaine.

La Guadeloupe est petite. Elle a tout juste 1,800 kilomètres carrés, en comprenant ses dépendances. C'est vrai, mais elle compte plus d'un quart de million d'habitants, ardents, généreux, passionnés. Mais sa terre est la prodigieuse même. Elle peut, si l'on veut, produire tous les fruits tropicaux dont la France a besoin. Elle produit le tiers de notre rhum, le quart de notre sucre de canne.

Les Antilles, au XVIII^e siècle, étaient l'élément principal de la vie de nos ports de l'Océan. Chose aujourd'hui presque incroyable, au cours de la seule année 1789, sur un commerce extérieur de 702 millions de livres, le commerce maritime de la France avec les Antilles, Saint-Domingue comprise, s'était élevé à 296 millions de livres, près de deux milliards de notre monnaie actuelle et près de la moitié de notre commerce total de l'époque. On comptait qu'à la veille de la Révolution, 700,000 familles métropolitaines vivaient du trafic colonial et de l'industrie des produits coloniaux, dont plus de

moitié se faisait avec les Antilles. Le commerce général de la Guadeloupe seule est aujourd'hui de près de 400 millions de francs, dont 95 p. 100 avec la Métropole. La France républicaine a constitué un empire colonial étendu, divers, multiple, qui a un peu trop fait oublier au grand public — ce qu'au reste je me garderai de lui reprocher — les vieilles Antilles, ces bijoux de famille, dont Paul Reynaud disait qu'ils lui avaient donné tant de mal, mais qui doivent être si chers au cœur de tous les Français, s'ils connaissent leur histoire.

Pensons aux Antilles, françaises depuis trois siècles, que la métropole a toujours trouvées près d'elle à ses heures de malheur et qu'elle se doit de ne pas oublier quand s'approchent les jours de la célébration joyeuse du plus cher de leurs anniversaires : celui de leur union avec la France maternelle.

Gratien CANDACE
Député de la Guadeloupe,
ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère
des Colonies.

Le public a l'impression que la maison J. D. Langelier ne vend que des instruments de musique. Nous tenons à lui faire savoir que depuis environ un an elle vend tout ce qui est nécessaire à l'aménagement d'une maison : meubles, tapis, réfrigérateurs électriques, poêles, etc. Cela vous paraît de visiter son établissement, car elle vend meilleur marché qu'ailleurs. 510, est, rue S.-Catherine, Tél.: HA 5111.

La situation des catholiques en Allemagne

L'organe catholique romain AVVENIRE D'ITALIA, énumère les articles du concordat qui subissent actuellement des violations en Allemagne :

« L'article 31 n'est pas la seule disposition du concordat violée par le national-socialisme ou, tout au moins, par certains de ses courants extrêmes. On a empêché et on empêche les évêques de communiquer avec les fidèles, en dépit des garanties de l'article 4. »

« Des écoles catholiques ont été fermées, contrairement à l'esprit et à la lettre de l'article 23. »

« On empêche, enfin, les prêtres de faire des réserves sur les courants contraires au christianisme et à la morale naturelle, bien que l'annexe à l'article 32 le permette. »

Dans une longue correspondance de Berlin, l'AVVENIRE D'ITALIA dénonce l'éducation que l'on donne à la jeunesse hitlérienne comme contraire aux enseignements de l'Eglise. Il cite un article de M. Lothar Herdt, publié dans le numéro du 15 avril de WILLE UND MACHT, dont il tire les conséquences suivantes :

- 1° Négation de la morale évangélique et prédication de la haine et de la vengeance;
- 2° Négation d'un monde supérieur qui dépasse les confins limités du « moi »;
- 3° Négation et mépris du sacrifice du Golgotha;
- 4° Négation des valeurs morales et religieuses de caractère universel;
- 5° Affirmation d'une nouvelle conception religieuse sans Dieu, limitée à l'homme, et qui impose des obligations seulement aux hommes de même sang. »

Les Assyriens et la responsabilité britannique

Le Conseil de la S. d. N. doit prendre des décisions d'une gravité exceptionnelle dans une affaire qui traîne depuis trop longtemps, celle du sort des Assyriens. Théoriquement, on doit discuter le transport des réfugiés en pays lointain, le Brésil. En réalité, le problème est tout autre : il s'agit de veiller, jusqu'au moment où l'émigration pourra avoir lieu, à la sécurité d'une petite nation menacée d'extinction. Et les difficultés rencontrées par le projet de transport sont telles, qu'il ne saurait être envisagé avant un grand nombre de mois.

L'opinion brésilienne se montre peu favorable à l'émigration assyrienne. Et elle objecte non sans raison que la Grande-Bretagne ayant contracté vis-à-vis des Assyriens des engagements précis en utilisant leurs services dans son armée, c'est à elle et non au Brésil à fournir à ce peuple un asile dans l'un des nombreux territoires britanniques. Ceci pose le problème sur son vrai terrain, celui des responsabilités de la Grande-Bretagne.

Celle-ci voudra-t-elle le prendre ? Jusqu'à présent, elle a laissé à l'Irak seul les charges financières de l'affaire. Elle s'est bornée à promettre une contribution correspondante à sa position de membre de la Ligue. Mais peut-on admettre que ses intérêts et ses devoirs soient égaux, en l'occurrence, à ceux de la Pologne ou du Mexique ?

Le mandat britannique en Irak coûtait fort cher au Trésor. Londres chercha donc une solution qui lui permit de conserver dans le pays tous les avantages du mandat avec le moins possible de ses charges. Elle émancipa l'Irak, en se réservant la haute main sur des richesses pétrolières, et en conservant quelques points stratégiques qui lui laissent dans tout litige éventuel le dernier mot. L'Irak n'est-il pas sur la route des Indes ?

L'Angleterre maintient des aérodromes en Irak grâce auxquels elle y conserve la haute main. Elle fait garder encore à l'heure actuelle ces aérodromes par des levées assyriennes, qui lui coûtent moins cher que des soldats anglais et dans lesquelles elle a plus confiance que dans les troupes irakiennes. La fidélité de ces Assyriens lui est assurée, car la Grande-Bretagne demeure pour eux la seule protection possible.

Mais l'Irak aspire à l'indépendance complète, et on ne saurait l'en blâmer. Les Irakiens, la délégation irakienne en convient, voient la domination anglaise utiliser les Assyriens et s'en prennent à ces derniers. En les éliminant, on élimine l'Angleterre, tel est du moins le raisonnement simpliste du peuple et du nationaliste. Désirant se concilier les bonnes grâces de l'Irak, et conserver ainsi le moins cher possible les avantages du mandat sans ses charges, Londres laisse faire les Irakiens et leur abandonne les Assyriens.

Les représentants britanniques répondent à cela que l'Irak est indépendant. Il reste pourtant que le major Young, représentant britannique à la S. d. N., déclara en novembre 1930 devant la commission des mandats, que « l'influence des fonctionnaires britanniques, après l'émancipation de l'Irak,

serait non seulement maintenue, mais accrue ». (1)

Il est clair que la responsabilité britannique se trouve de ce fait engagée. Londres a donc intérêt à prouver que la situation des Assyriens en Irak est « normale ». D'où ces rapports officiels britanniques si tranquillisants et si optimistes. Il est malheureux vraiment qu'ils soient en si flagrante contradiction avec les rapports de source privée fournis par des sujets britanniques ou neutres...

Afin de « sauver la face », Londres et Bagdad s'opposent aujourd'hui à l'envoi d'une commission d'enquête ou de secours. Sans doute parce que toutes deux craignent des révélations fort désagréables. N'est-ce pas déjà là une confession éclatante ?

Si nos informations sont exactes, la situation des Assyriens en Irak est de plus en plus tragique. Les enfants de moins de sept ans n'auraient survécu qu'en petit nombre aux privations de l'hiver dernier. Et si la S. d. N. tarde à agir, il n'y aura plus de réfugiés à transporter.

L'opinion justement alarmée demande que la S. d. N. agisse avant qu'il soit trop tard. Elle demande aux représentants de la Grande-Bretagne à Genève de ne pas se laisser guider par des préoccupations de gros sous seulement, ce qui semble avoir été jusqu'ici le cas, mais de considérer que l'honneur de la Grande-Bretagne est en jeu, et qu'il vaut plus que quelques millions de livres. En décembre 1917, l'Angleterre prit à son service les Assyriens et leur promit en échange l'indépendance (2). Aujourd'hui, pour faire quelques économies, Londres laisserait-elle tomber et exterminer le peuple assyrien ? La parole de l'Angleterre n'a-t-elle de valeur que lorsqu'elle est donnée à la Belgique ?

Nous nous refusons à croire que les représentants de la Grande-Bretagne auront le cœur de s'opposer à l'envoi en Irak d'une commission internationale, et qu'ils voudront assumer devant le monde et l'histoire une responsabilité aussi écrasante.

Nous nous refusons également à croire que la S. d. N. se dérobera à un devoir aussi précis, et qu'elle videra la justice derrière d'inextricables technicalités juridiques. Elle ne saurait ainsi abdiquer le principe de morale qui est sa raison d'être.

P.-E. B.

(1) Voir Documents officiels de la S. d. N., nos C. 643, M. 262, 1930, VI.
(2) Voir déclaration du colonel J. J. Mac Carthy, chef de la mission militaire britannique en Perse pendant la guerre (The Assyrian Tragedy, Annemasse, 1934, page 14).

(Le Journal de Genève du 17 mai)

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir ? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne-française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs... Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 sous, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellente musique du trio composé de Maurice Ondret, directeur, Edmond Trudel et Jean Belland. (r)

Succès et échecs de Hitler

A LA NATION BELGE, Jacques Bainville expose que « les succès du Führer n'ont été faits que des fautes des autres ». Chaque fois que « les autres » ont redressé leurs politiques, il a été mis en échec :

« Tout a marché pour lui à souhait tant qu'il n'a rencontré aucune résistance. Le 14 octobre, la rupture de l'Allemagne avec les Conférences de Genève et la Société des Nations était une épreuve de force qui tournait bien puisque l'Angleterre, après un moment de surprise, renonçait à sa thèse de réarmement légalisé. A ce moment-là tous les espoirs étaient permis à Hitler. Il pouvait se dire que le troisième Reich jouissait du même traitement de faveur que le deuxième, celui de Stresemann et de la République.

« La fortune l'a abandonné d'abord en Autriche. L'Anschluss ne semblait plus être qu'une question de temps lorsqu'un chapitre de l'indépendance autrichienne s'est levé avec Dollfuss. On peut dire qu'il n'y a rien eu de plus extraordinaire, de moins prévu. Si le Goliath de Berlin n'a pas été renversé par la pierre que lui a lancée le David de Vienne, il en a été étourdi.

« Enfin, dans la soirée du 6 février, la face des choses change à Paris. La politique française renouait. Les alliances se disloquaient. Hitler escomptait une entrevue prochaine avec Daladier ou quelque autre. Il s'apprêtait à cueillir une moisson de lauriers lorsque la note du 17 avril sur le désarmement est venue comme un coup d'arrêt. En même temps, après les réceptions de Varsovie et de Prague, l'accord du Reich avec la Pologne perdait son effet moral. Oui, Hitler a essuyé des échecs. Ils ne lui sont pas venus tout seuls.

Conservera-t-il l'indulgence de l'Angleterre ?

Jacques Bainville souligne les termes « soigneusement étudiés » des allocutions échangées entre M. Albert Lebrun et sir George Russell Clerk, le nouvel ambassadeur britannique :

« Il faut donner l'impression de l'amitié sans donner celle qu'on cherche une alliance, dont le nom fait peur aux Anglais. Nous sommes loin d'Edouard VII qui disait, comme le rapporte M. Paléologue dans ce livre que nous avons déjà cité, que l'entente cordiale clairement affirmée était la garantie de la paix.

« Elle ne l'a pas été assez en 1914. Aujourd'hui, on en fait l'idée. Lord Lothian, dans une lettre retentissante au TIMES, écrit que l'Angleterre doit considérer avant tout ses Dominions, les Etats-Unis, le Japon et ne se mêler d'un conflit européen que si la Belgique était attaquée. Alors les Allemands savent ce qu'il leur reste à faire et aussi à ne pas faire, lord Lothian leur conseille de décomposer l'opération en deux temps. Ce n'est pas, en tout cas, le moyen d'ébranler Hitler ! »

Vous vous libérez des maux causés par les fermentations de l'estomac, en consommant chaque jour un pot de Yogourt Croix Verte, comme dessert. Il rend la digestion facile et agréable. Pour livraison à domicile, appelez chez Delisle, le fabricant, AM 0434. On le vend également dans les principaux restaurants.

La nouvelle Constitution autrichienne

Comment elle protège les droits des israélites et des protestants

Notre correspondant particulier de Vienne téléphone au TEMPS :

« Dans une réunion des groupements juifs de Vienne, le président du parti israélite d'Etat, l'ingénieur Stricker, a fait hier les déclarations suivantes :

« Les craintes qu'on émettait dans certains milieux juifs que la nouvelle Constitution de l'Autriche entamerait les droits de juifs en Autriche sont maintenant complètement dissipées. La Constitution proclame, en effet, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et assure à chacun d'eux la liberté de sa confession. La Constitution reprend en outre les dispositions du traité de Saint-Germain relatives aux droits des minorités, qui assurent particulièrement l'égalité de traitement de tous les citoyens sans considération de croyance ou de race. Les promesses qu'avait faites à cet égard le chancelier Dollfuss, le vice-chancelier Fey et le commandant des Heimwehren, le prince Starhemberg, ont été tenues. Nous devons le reconnaître publiquement. Le droit des juifs à l'égalité est entièrement assuré par la Constitution, dans la mesure où une Constitution peut les garantir.

D'autre part, on mande de Vienne :

« On déclare de source bien informée que le conseil synodal des Eglises protestantes d'Autriche a reçu l'assurance du gouvernement, suivant le désir exprimé par le Synode au cours de récentes démarches auprès du chancelier Dollfuss et du docteur Schuschnigg, ministre de l'instruction publique et des cultes, que les Eglises protestantes pourront obtenir les mêmes privilèges que ceux accordés à l'Eglise catholique par le concordat. »

Anomalies juridiques.

Si la rédaction des lois laisse beaucoup à désirer à Ottawa comme à Québec, on peut toujours se consoler en pensant que nous n'avons pas le monopole des textes incompréhensibles ou gênants. Une des dernières mesures votées par le Congrès américain présente une anomalie bien curieuse : elle donne lieu à une interprétation presque contraire à la pensée des législateurs.

Le Congrès vient de permettre en principe que la nationalité américaine soit transmise par la mère à un enfant né à l'étranger. Cette mesure a pour but de supprimer une anomalie, mais elle en crée immédiatement une autre en ne reconnaissant pas la nationalité américaine à l'enfant, si la mère est elle-même née à l'étranger et n'a jamais habité les Etats-Unis. Comme il n'est pas infrequent de voir un cas semblable se produire, on peut dire que la loi passe à côté de son but.

Il est vrai que les législateurs américains ne valent guère mieux que les nôtres quand il s'agit de la rédaction d'une loi.

A. R. B.

REVUE DE LA PRESSE

Remède excellent... pour les autres

M. Bruce, ministre d'Australie en Angleterre, trouve un bon moyen de se concilier les bonnes grâces et de l'Angleterre et de l'Australie... aux dépens du Canada. On admettra que, de son point de vue, ce n'est pas malhabile. M. Bruce parlait du problème du chômage qui, on le sait, ne manque pas d'acuité en Angleterre. C'est bien simple, disait-il, qu'on envoie les chômeurs anglais dans les « dominions » et ceux-ci, en retour, bénéficieraient de certaines faveurs sur les marchés anglais ; qu'on les envoie au Canada, par exemple. A ce moment de nos discours, il a oublié de nommer son pays. C'est peut-être un lapsus... C'est M. Charles Gautier qui commente ces belles et candides paroles, dans le DROIT :

Dans un discours qu'il a prononcé hier au Canadian Club, M. Bruce, ancien premier ministre de l'Australie et ministre actuel de ce pays en Grande-Bretagne, a insisté sur l'importance, pour les Dominions, d'ouvrir leurs portes à l'immigration anglaise, dans le but de jouir, en retour, de faveurs sur les marchés de la « mère-patrie ». On peut aider la Grande-Bretagne à se remettre sur pied en recevant le trop plein des sans travail anglais dans les Dominions, a-t-il déclaré. Et il a tenté de prouver, chiffres en main, que le Canada et les autres « nations-sœurs » feraient une bonne affaire en ouvrant leurs portes toutes grandes aux chômeurs anglais.

On connaît les « faveurs que la mère-patrie » accorde à ses « dominions » sur ses marchés. On les a vues depuis les accords d'Ottawa. S'il est indiscutable que l'exportation des chômeurs anglais aiderait la Grande-Bretagne à se remettre sur pied, on ne voit pas très bien comment cela pourrait améliorer les affaires des colonies, on ne voit surtout pas très bien comment ces chômeurs, qui sont comme un boulet aux pieds de l'Angleterre, sembleraient moins lourds à ceux des « dominions ». Mais on comprend très bien pourquoi M. Bruce a désigné le Canada plutôt que l'Australie comme pays de destination de ces émigrants. Comme l'écrit M. Gautier, les hommes politiques anglais ne poussent pas la naïveté et la sottise jusqu'à chercher l'intérêt des colonies avant celui de l'Angleterre, si les

coloniaux ont, eux, assez de naïveté et de sottise pour mettre l'intérêt de la métropole au-dessus de celui de leur propre pays.

Que des hommes politiques anglais cherchent à encourager, par tous les moyens possibles, l'émigration du surplus de la population des Iles-Britanniques, c'est facile à comprendre. Que quelques centaines de mille sans travail émigrent au Canada et dans les autres Dominions, et le problème du chômage anglais sera plus facile à résoudre. C'est là une politique qui convient à l'Angleterre, qui sert ses intérêts.

Les Dominions ont, eux aussi, des intérêts à protéger, et ce qui fait l'affaire de l'Angleterre ne fait pas nécessairement la leur.

Puis, malin, M. Gautier rappelle que M. Bruce, premier-ministre d'Australie au temps de la prospérité, ne tenait pas précisément le même langage que M. Bruce, ministre d'Australie en Angleterre au temps de la crise :

M. Bruce n'a pas toujours tenu les mêmes propos. Au mois de juillet 1928, alors qu'il était premier ministre de l'Australie, il ne se disait pas, il est vrai, opposé à l'immigration britannique, mais il prétendait avec raison que cette immigration devait être conditionnée par la puissance d'absorption économique de son pays. A cette époque de prospérité, il n'était pas disposé à transférer de la Grande-Bretagne en Australie le problème du chômage. M. Bruce pensait alors, et il le disait, que la solidarité impériale a des limites que fixent les intérêts nationaux des Dominions.

M. Bruce, comme M. Bennett (à ce qu'on dit), aspirerait-il à se reposer de sa carrière politique dans quelque confortable patrie ? Il y a de ces petites récompenses aux loyaux services rendus à l'Empire qui jettent un jour particulier sur la naïveté apparente de certains politiciens coloniaux. M. Bruce serait-il de ceux qui veulent avoir bien mérité de l'Empire ?

Pour l'Université

Sous ce titre, ces lignes de M. René Garneau, dans le CANADA :

Nous n'avons pas la compétence requise pour démontrer les qualités propres de cette forme d'assurance-vie. Le seul fait qu'on emploie pour refaire une vie normale à notre Université est déjà suffisant pour que

nous lui fassions la plus chaleureuse publicité.

Si les Canadiens français de Montréal, et ceux de la Province qui y ont autant d'intérêt, ont perdu le sentiment de leurs droits et le juste sens de leur honneur au point que la faillite de la seule institution d'enseignement supérieur de la région ne les touche pas, il n'y a plus grand-chose à espérer de nous.

L'Université est l'un des rouages essentiels à la vie d'une nation civilisée. Il faut avoir l'esprit joliment matérialisé pour ne pas le comprendre et le cœur aussi vide qu'une noix de coco pour ne pas ressentir quelque inquiétude devant le situation précaire de celle de Montréal.

Les Canadiens français, capables de le faire, qui ne veulent pas que leurs fils soient demain de purs primaires ou de pauvres esprits n'ayant reçu qu'une formation de fortune, feront coïncider leur intérêt avec leurs bons sentiments et assureront leur vie en assurant celle de l'Université.

Nous avons vertement critiqué l'enseignement, ici. Cela nous rend plus libres pour dire aux gens qui, pouvant aider à empêcher la faillite de l'Université, refusent de le faire à cause de certains membres populaires du personnel universitaire, pour leur dire qu'ils recourent à un vil prétexte pour se dérober. L'enseignement n'est pas ce qu'il devrait être, le personnel non plus ? Raison de plus pour sauver ce qui en reste. Il faut distinguer entre l'institution et le personnel. L'Université, comme l'écrit Garneau, est essentielle à une nation civilisée. Sauvé d'abord l'Université et, quand sa vie sera assurée, nous serons mieux fondés à nous occuper de l'enseignement et du personnel.

Le programme et le personnel

Si notre enseignement secondaire a des « détracteurs », il a aussi des défenseurs. Ceux-ci ne sont pas toujours désintéressés. Ce sont souvent des personnes qui, savent opportunément se ranger du côté du plus fort et qui sauront, à l'occasion, monnayer leur qualité de bien-pensants. C'est sans doute cette position équivoque qui les pousse à chercher l'intérêt que peuvent avoir ceux qui critiquent l'enseignement, comme si ceux-ci pouvaient attendre quelque chose de la caste qu'ils combattent. C'est ce qui fait écrire à R. G., dans le CANADA :

La position des apologistes de l'enseignement secondaire serait-elle si mauvaise, qu'ils soient forcés, pour se défendre, d'accuser ceux qui en font la critique d'agir ainsi parce qu'ils veulent tout simplement s'im-

poser comme professeurs dans nos institutions secondaires ? Nous ne le croyons pas, et T.P., de l'ACTION CATHOLIQUE, qui a trouvé cette perle entre deux méditations de son projet de socialisation du marché agricole, ne nous le fera pas croire. Les idées de T.P. en matière d'enseignement n'ont jamais dépassé le niveau alimentaire, et il vaut mieux pour la bonne réputation de nos collèges qu'il ne s'en fasse pas plus longtemps le champion.

Puis R. G. fait le cas qu'il convient du reproche qu'on nous fait malhonnêtement de vouloir créer un enseignement laïc à côté de l'enseignement clérical ou substituer le premier au second : tout ce que nous voulons, c'est que la carrière de l'enseignement ne soit pas fermée aux laïcs qui ont la préparation nécessaire et qu'elle ne soit pas ouverte inconsidérément aux clercs préparés ou non. Ce que nous voulons, c'est la collaboration des deux éléments et nous ne nous opposons pas à ce que l'autorité religieuse garde la direction de l'enseignement, pourvu qu'elle y place des hommes compétents. R. G. écrit à ce sujet :

Nous n'avons jamais demandé un « lycée laïque » dans une province dont tous les habitants ont trouvé assez de force dans la foi de leurs pères pour rester catholiques, malgré l'incroyable crétinisme de la plupart des journalistes bien-pensants. Nous sommes les premiers à savoir qu'il faudrait chercher longtemps, parmi les jeunes gens, pour trouver dix professeurs d'enseignement secondaire qui auraient la préparation technique nécessaire à la formation des jeunes intelligences par les humanités ; ce qui ne veut pas dire que tous les professeurs de nos collèges classiques le possèdent.

Il n'y a pas de Marie-Victorin ni d'Alexandre Vachon parmi les laïques, pas plus qu'il n'y a de poètes de la valeur de Robert Choquette ni de critiques de la culture d'Albert Pelletier parmi les clercs. D'ailleurs nous ne discutons pas les maîtres, mais les erreurs de programme et une certaine négligence dans l'enseignement de quelques disciplines fondamentales.

Ici, je me montrerai plus radical que R. G. Je discuterai les maîtres tout autant que les programmes. S'il y a, dans notre enseignement secondaire, des maîtres d'une compétence incontestable, il y a, à côté d'eux, des gens d'une incompétence notoire que des concours, ouverts aux laïcs comme aux clercs, élimineraient pour le plus grand bien de l'enseignement. Le programme actuel, défectueux, est rendu encore plus défectueux par le manque de préparation du personnel enseignant. Un programme amé-

lioré serait rendu défectueux, quoique à un degré moindre, s'il était appliqué par le même personnel mal préparé.

Que peut-il bien y avoir de révolutionnaire et d'anticlérical à réclamer une amélioration des programmes, une meilleure préparation du personnel et une toute petite place pour les laïcs qualifiés ? C'est pourtant ce qui nous vaut d'être dénoncés haineusement, traitement et malhonnêtement, par une coterie, comme athées, francs-maçons, anticléricals, mauvais catholiques, mauvais Canadiens, et que sais-je encore. Procédé malhonnête qui pourra se retourner contre ses auteurs en leur faisant perdre la confiance de la population qui attend autre chose d'eux.

L'enseignement des Beaux-Arts

Je citais hier un article de l'ÉVÉNEMENT sur l'existence des travaux d'élèves qui se trouvent actuellement à l'École des Beaux-Arts de Québec. A son tour, le SOLEIL parle du rôle de l'enseignement des Beaux-Arts dans l'enseignement général.

L'enseignement ne peut se limiter exclusivement à ce qui doit servir immédiatement et directement dans la vie. Il se propose d'enrichir les esprits, d'attirer leur attention de divers côtés et de leur donner des notions générales les plus universelles qu'il soit possible.

Les beaux-arts devraient entrer dans la formation normale du jeune Canadien. Quoi qu'on dise, certaines connaissances du dessin, de la peinture, de l'architecture et de la statuaire lui seront à coup sûr utiles dans la vie. Il n'y a rien de perdu dans l'enseignement quand il tombe dans une bonne tête. Et ne fût-ce que pour embellir les loisirs, les soirées ou les vacances, les beaux-arts auraient un rôle pratique, très pratique.

Puisqu'une exposition analogue se tient en même temps à Montréal, ces réflexions ont leur place ici.

Simonie et superstition

L'ACTION CATHOLIQUE a découvert, à Québec, un cas de superstition. Une annonce, parue dans un journal de cette ville, offre aux naïfs, comme talisman, un morceau de bois sacré de l'Inde. L'ACTION CATHOLIQUE dénonce avec raison cette exploitation de la sottise.

« Si ce n'était que sottise ! Mais c'est de la véritable superstition. En cela il y a de quoi troubler les naïfs toujours prêts à croire l'imprimé. D'autres esprits assez délégués pour flairer l'exploitation, mépriseront ces promesses audacieuses de bonheur, mais se demanderont si les vérités de la foi valent beaucoup mieux que ces promesses, et n'auront

pas la vigueur intellectuelle voulue pour saisir nettement le contraste entre les deux.

Cette annonce a paru le 19 mai et l'ACTION CATHOLIQUE en parle le 31, soit avec douze jours de retard. Et cela se passe dans la ville de Québec où l'ACTION CATHOLIQUE fait la police des mœurs au cinéma, au théâtre, à la radio, dans les livres et dans les journaux. Ce qui justifie bien l'épithète de « sentinelle à retardement » que lui a décernée Parizeau.

Or, E. L. reproche à l'ORDRE — sans le nommer, naturellement — de n'avoir pas encore dénoncé ce cas de superstition, comme si nous avions mission de faire ce genre de police. C'est que ces messieurs de l'AC ne peuvent pardonner à l'ORDRE, à Parizeau en particulier, d'avoir connu et dénoncé, avant eux et même avant l'autorité religieuse, un cas de simonie beaucoup plus grave et dangereux que le cas de superstition signalé par l'ACTION CATHOLIQUE. E. L. écrit :

Le journal montréalais qui a cru rendre service en dénonçant un prétendu cas de simonie québécoise, dont l'autorité religieuse s'était, d'ailleurs, occupé bien avant lui, ferait mieux de s'en prendre aux véritables cas de superstition, comme celui que nous dénonçons aujourd'hui. La sensation serait probablement moins bruyante et moins « efficace », mais le service rendu à la société serait d'un caractère beaucoup moins douteux.

A cela, deux mots. D'abord, le moins qu'on puisse dire, c'est que E. L. affirme gratuitement que l'autorité religieuse s'est occupée du cas Thiboutot avant l'ORDRE : c'est l'ORDRE qui a révélé ce cas à l'autorité religieuse et nous en avons reçu l'aveu ; si donc E. L. ne ment pas, il a affirmé, selon sa louable habitude, sans prendre la peine de se renseigner.

Deuxièmement, il faut qu'E. L. n'ait aucunement le sens des valeurs pour attribuer plus d'importance au cas de superstition qu'il dénonce — avec raison, je le répète — qu'au cas de simonie que nous avons découvert avant lui : il n'y a que les imbéciles pour croire aux talismans, aux porte-bonheur fabriqués de bois sacré de l'Inde, tout comme il n'y a que les parfaits idiots pour se laisser prendre à la poudre à l'huile de charme indoue pour se faire aimer ; tandis qu'il suffit d'avoir une foi sincère mais bornée, une piété honnête mais naïve et mal éclairée pour se laisser prendre facilement au truc du charcutier qui offre des parts de messes à ses clients.

Georges LANGLOIS

Pour une magistrature du travail

Notre système juridique prévoit l'organisation de la propriété, sa protection et son fonctionnement, mais il n'accorde pas assez d'importance au travail. Notre code civil ne compte que quelques articles qui touchent au contrat de travail ou louage de services. De nombreux statuts sont venus compléter le droit civil sur plusieurs points. Mais ces textes sont trop fragmentaires; ils manquent aussi d'harmonie et de clarté. On peut tout de même entretenir les plus grands espoirs au sujet de l'orientation nouvelle de notre législation du travail. Les lois du salaire minimum et des conventions collectives sont un heureux signe des temps.

Notre système judiciaire a besoin d'une réorganisation qui l'adapterait aux conditions nouvelles du travail. La discipline juridique des rapports collectifs du travail doit être complétée par une magistrature spéciale du travail. Cette juridiction nouvelle remplacerait, avec avantage, l'arbitrage facultatif ou obligatoire dans les conflits entre le capital et le travail. Ces réformes, devenues nécessaires à notre époque, ont été réalisées dans un nombre de pays. L'Italie est au premier rang des pays dotés de cette moderne magistrature du travail. Mussolini a désigné une section de la cour d'appel comme juridiction compétente en cette matière. C'est donc dire toute l'importance que le

chef des corporations italiennes attache à la formation de tribunaux spéciaux du travail.

Quel pourrait être l'objet d'une magistrature du travail dans la province de Québec? La nature, la forme, l'exécution des contrats de travail, la prohibition de la grève et du lock-out, l'observance rigoureuse des conventions collectives, l'application intégrale des lois industrielles, relèveraient toutes de la compétence d'une magistrature du travail. Nous aurions aussi un intérêt d'un autre ordre à créer une telle magistrature: contrecarrer l'action centralisatrice de l'Etat fédéral. Pourquoi la province de Québec ne prendrait-elle pas les devants dans cette course dont l'enjeu est notre autonomie provinciale? Si nous régions nous-mêmes les rapports du travail et du capital, nous aurons fait un grand pas vers notre libération de la tutelle écrasante du pouvoir central. Il se peut, en effet, que le gouvernement d'Ottawa nous arrive, un jour, avec un projet de législation du travail aussi centralisateur et contraire aux libertés provinciales que l'Office fédéral des produits naturels. A nous de prévenir les coups qui nous pourrissent de venir de ce côté. Pour cela, une magistrature du travail ne serait pas un si mauvais départ.

Jean-Marie NADEAU

Le pendule italien

Au lendemain de la guerre mondiale, l'Italie fut amenée par diverses circonstances à considérer la France comme ayant la prétention de dominer l'Europe. Appréhendant sur notre continent une suprématie française sans contre-poids, elle acquiesça à toute solution favorable à la restauration allemande. Cependant, à mesure que la mystique hitlérienne se précise dans le sens de la suprématie d'une race sur les autres, à mesure que le militarisme allemand relève la tête, que le pangermanisme s'affirme sur le plan de la politique extérieure et s'oppose au fascisme dans ses conceptions fondamentales, l'Italie transporte son action internationale sur un terrain plus réaliste et se rapproche de la France. Elle se rend compte du péril allemand, surtout lorsque, en face du problème autrichien, le Reich fait fi des intérêts les plus essentiels de l'Italie. Avec ce revirement, l'opinion italienne est portée tout naturellement à juger que l'attitude de la France à l'égard de l'Allemagne n'a pas été aussi fautive et injuste au cours de ces dernières années qu'elle l'avait cru jusqu'alors. Par l'émou qui résulte en présence d'une Allemagne ressuscitant menaçant de s'affirmer jusqu'à Brenner, elle mesure, pour la première fois peut-être, à leur juste valeur les alarmes françaises en face du péril germanique. Elle reconnaît que la France a été depuis des siècles aux côtés de l'Allemagne dans la situation où l'Italie redoute de se trouver demain.

pas l'importance qu'on leur attribue) mais au point de vue des questions générales.

Parlons clair. L'Italie voit d'un côté une Allemagne disciplinée, forte, ramassée sur elle-même, sachant ce qu'elle veut et s'affirmant dans une foule de domaines; de l'autre, une France, divisée, un peu hésitante, à la recherche de sa propre destinée, en tout cas ne brillant pas pour le moment par la discipline de son esprit public. La comparaison, il faut le dire, profite à l'Allemagne. Mais devant le péril pangermaniste, c'est là une raison de plus pour l'Italie de souhaiter une France politiquement et moralement forte.

« Une France en état d'anarchie, écrivait récemment une revue romaine, la CRITICA FASCISTA, n'est pas un mal isolé, c'est un péril général. » Et d'ajouter: « Ce qui est à craindre et à éviter en France, ce n'est pas le bolchevisme, c'est la persistance de gouvernements emprisonnés et affaiblis par des volontés anonymes et irresponsables, c'est la faiblesse et l'hésitation de la part de la France, aux heures d'importantes résolutions internationales comme celles que nous vivons. »

En somme, le même sentiment qui, il y a deux ans encore faisait souhaiter en Italie un renforcement de la puissance allemande en face d'une France prétendument hégémonique fait aujourd'hui considérer comme indispensable à la paix de l'Europe un redressement de la puissance française. Avec cette différence que, hier, il s'agissait d'un danger plus ou moins utopique, alors que le péril germanique est aujourd'hui réel, actuel et menaçant.

P. GENTZON
(Correspondant de la Gazette de Lausanne à Rome)

Smes, sculpteur sur bois, artisan français. Réparations, transformation de meubles anciens. Leçons de sculpture et de marqueterie. — Tél.: FR 215, le soir.

Deux rivaux

Le milliardaire Otto Kahn, qui vient de mourir d'une embolie, était originaire de Mannheim. Emigré aux Etats-Unis comme son compatriote Jacob Schiff, il devint son associé dans la direction de la célèbre banque Kuhn, Loeb et Co, rivale de la banque Morgan.

Ami des arts, Otto Kahn devait se révéler un mécène, subventionnant le Metropolitan Opera de New-York et soutenant financièrement les entreprises cinématographiques, alors que les autres banquiers hésitaient encore à commanditer cette industrie nouvelle.

Son idéalisme l'opposait fréquemment à Jacob Schiff. C'est ainsi qu'Otto Kahn avait furieusement mécontenté son associé en mettant dix millions de dollars à la disposition d'Adolf Zukor, qui devait devenir par la suite le directeur de la Paramount.

Mais le plus grand motif de discorde entre Schiff et Otto Kahn avait été la guerre mondiale. Bien que d'origine germanique, Otto Kahn penchait en faveur des Alliés, tandis que Schiff prenait parti pour les empires centraux.

On put croire que, dans la lutte sourde que se livraient les deux associés, Otto Kahn avait eu le dessus lorsque, à la suite d'une campagne acharnée dans laquelle il avait dépensé des sommes colossales, il parvint à faire entrer l'Amérique en guerre aux côtés de la France.

Mais Jacob Schiff devait prendre une revanche sournoise. En 1919, pendant la Conférence de la paix, il fit pression sur le président Wilson et obtint son assentiment à certains articles des revendications allemandes portant sur Dantzig, Fiume, la Sarre et la Haute-Silésie. Le revirement subit du président Wilson, qui s'était d'abord rallié aux avis de Clemenceau, aboutit à un traité qui laissait l'Allemagne assez forte pour pouvoir espérer prendre un jour sa revanche. Jacob Schiff avait réussi à saboter notre victoire. Le Boche l'a récompensé en donnant le pouvoir à Hitler, qui persécute les coreligionnaires de Schiff.

On cite, à ce propos, un mot involontairement joli d'un de ses compatriotes britanniques. Lui aussi avait eu des motifs pour changer son nom, et il avait demandé — et obtenu le droit de s'appeler « Montagu ».

« Quelqu'un s'informait du motif de son choix: — Oh! dit-il, parce que c'est un nom ancien, historique, et qui a derrière lui de belles légendes et des traditions vénérables. — Et comment vous appelez-vous, au paravant? — Montagu... »

On put croire que, dans la lutte sourde que se livraient les deux associés, Otto Kahn avait eu le dessus lorsque, à la suite d'une campagne acharnée dans laquelle il avait dépensé des sommes colossales, il parvint à faire entrer l'Amérique en guerre aux côtés de la France.

Mais Jacob Schiff devait prendre une revanche sournoise. En 1919, pendant la Conférence de la paix, il fit pression sur le président Wilson et obtint son assentiment à certains articles des revendications allemandes portant sur Dantzig, Fiume, la Sarre et la Haute-Silésie. Le revirement subit du président Wilson, qui s'était d'abord rallié aux avis de Clemenceau, aboutit à un traité qui laissait l'Allemagne assez forte pour pouvoir espérer prendre un jour sa revanche. Jacob Schiff avait réussi à saboter notre victoire. Le Boche l'a récompensé en donnant le pouvoir à Hitler, qui persécute les coreligionnaires de Schiff.

On put croire que, dans la lutte sourde que se livraient les deux associés, Otto Kahn avait eu le dessus lorsque, à la suite d'une campagne acharnée dans laquelle il avait dépensé des sommes colossales, il parvint à faire entrer l'Amérique en guerre aux côtés de la France.

Mais Jacob Schiff devait prendre une revanche sournoise. En 1919, pendant la Conférence de la paix, il fit pression sur le président Wilson et obtint son assentiment à certains articles des revendications allemandes portant sur Dantzig, Fiume, la Sarre et la Haute-Silésie. Le revirement subit du président Wilson, qui s'était d'abord rallié aux avis de Clemenceau, aboutit à un traité qui laissait l'Allemagne assez forte pour pouvoir espérer prendre un jour sa revanche. Jacob Schiff avait réussi à saboter notre victoire. Le Boche l'a récompensé en donnant le pouvoir à Hitler, qui persécute les coreligionnaires de Schiff.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

La propagande écrite des communistes

En notre pays, c'est à Toronto, la citadelle du puritanisme, que paraissent les trois périodiques communistes les plus tendancieux: LE LABOR DEFENDER, le WORKER, et SOVIET RUSSIA OF TODAY. Les numéros de mai font une propagande ouverte en faveur des doctrines bolchevistes. Les noms des collaborateurs s'étaient en toutes lettres, et l'adresse des éditeurs est clairement indiquée. On sollicite l'abonnement des amis de la cause.

Les propagandistes du nouvel évangile emploient tous les moyens pour atteindre leur but. « La fin justifie les moyens », surtout quand il s'agit de pourfendre le capitalisme, et d'instaurer le règne de l'ouvrier. Au Canada, les apôtres du communisme sont encore à la première phase de leur campagne: capter l'opinion publique, mais en restant dans les limites de la loi.

Un certain A.-E. Smith, collaborateur au LABOR DEFENDER, rappelle la triste situation des travailleurs (toiling masses), et les soulève contre la domination des classes dirigeantes. Il n'y a cependant aucun appel séditionnel dans son article. L'auteur présente quelques faits notoires, indices du marasme économique actuel: l'énormité de la dette nationale, le grand nombre des chômeurs, etc. L'indignation des travailleurs contre les capitalistes augmente sans cesse », affirme-t-il. M. Smith ajoute une série de considérations, justes pour la plupart quoique médiocres, sur les défauts et les fautes de la politique canadienne. Il conclut en invitant les ouvriers, les fermiers et les petits bourgeois, à s'unir en vue d'une action politique concertée. C'est la méthode la plus dangereuse d'infiltration communiste: l'accumulation des faits présentés d'une façon tendancieuse. Semblable article reçoit toute sa signification de la revue qui l'héberge. Le lecteur du LABOR DEFENDER s'imagine à tort que Smith seul réclame des réformes; à la lecture des articles qui suivent, il croira que le communisme est seul capable de soulager les travailleurs.

D'après le LABOR DEFENDER, le martyrologe du communisme s'allonge de jour en jour. C'est le moyen de capter la sympathie. On crie à la persécution dès que le plus insolent révolutionnaire est écroulé. Après avoir décapité (ça paraît mieux) le nombre des prisonniers politiques, les « moscovitaires » canadiens soutiennent que tous appartiennent à leur clan. Certain boutiquier juif de Montréal, qui débite la littérature communiste et les écrits pornographiques de tous les pays, fut récemment arrêté pour avoir vendu des journaux séditionnels. Le LABOR DEFENDER, ému, consacre un long article à la défense de cette malheureuse victime. Les communistes prennent sous leur aile des bandits notoires, comme ce Tim Buck, le chef des forçats révoltés de Kingston. Une femme, dans un article intitulé: « The Struggle for Political Rights must go forward » (la lutte pour les droits politiques doit aller de l'avant), réclame quatorze réformes au régime pénitentiaire. C'est à croire ensuite que nos prisons regorgent de communistes, et qu'ils y subissent les pires traitements.

La Russie est le pays des fêtes communistes. On représente ses initiatives comme des découvertes sans précédent; ses moindres succès sont commentés, et l'on cache soigneusement les scorries du régime. Le périodique SOVIET RUSSIA OF TODAY, abondamment illustré, publie l'état financier de l'U.R.S.S. Il va sans dire que le Trésor du gouvernement bolcheviste, au dire de cette revue, est abondamment garni. L'agriculture est prospère, et l'industrie florissante. Le lecteur moyen ne s'inquiète pas de savoir quel peut être l'informateur d'une revue aussi bien documentée. C'est le rêve qu'on fait germer dans l'esprit des ventres-créux.

Enfin, après avoir gâté l'esprit, les prédicateurs font appel aux passions: la haine, l'envie, l'orgueil, la paresse, toutes flattées par le communisme. Ils cherchent à soulever la foule contre les gouvernements établis. C'est la guerre des classes prêchée ouvertement. On procède ensuite à la deuxième phase de la campagne communiste: les actes, le terrorisme s'il le faut. Depuis deux ou trois ans néanmoins, les communistes canadiens ont mis une sourdine à

leurs clameurs... écrites. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés pour libelle séditionnel; quelques-uns ont même été emprisonnés. Les communistes se reprennent alors dans leurs discours. L'interprétation rigoureuse du mot libelle ne comprend point les harangues populaires, du moins quand il s'agit du blasphème. Les appels à la sédition se font, dans notre province, de cette façon détournée. Il n'est pas toujours facile de prouver qu'il y eut discours séditionnel.

Une aussi habile propagande crée les pires fanatismes. Le mysticisme de ces doctrinaires s'apparente à celui des Jacobins de 1793. La conviction du communiste, souvent fondée sur l'ignorance des lois élémentaires de la politique et de l'économie, est inébranlable. On n'a jamais converti un extrémiste de Gauche à l'opinion de la Droite ou du Centre. Le Communisme tient lieu de religion à certains de ses adeptes.

Il n'y a qu'un moyen de convertir un communiste à la foi du « capitalisme » et de la raison, c'est de le réduire à l'impuissance. Les communistes veulent accéder au pouvoir par la guerre des classes, et c'est légitime défense que d'employer la force pour les dompter. Celles de leurs revendications qui sont justes, il est rare qu'ils soient seuls à les réclamer. Leur prédication est parfaitement nuisible. L'avènement du bolchevisme signifie la ruine d'une civilisation supérieure à celle de la Russie soviétique, supérieure à toute civilisation anarchique.

Dollard DANSREAU

Il vous faut peut-être un complet d'été, des chemises, des sous-vêtements, des chaussettes ou autre article. Voyez Emile Thibault, 335 est, rue S.-Catherine. Il vous vendra à bon compte une marchandise de toute première qualité. Nouveaux dessins et matériel de confection durables. (r-4)

Dictatures

Un coup d'état réussit, parfois, sans fusillade. C'est ce qui vient d'arriver en Bulgarie. L'armée s'empara, à deux heures et demie du matin, de tous les points stratégiques, et quelques heures plus tard, le roi Boris confia le pouvoir à M. Georgieff, ancien ministre des transports. Le secret du complot fut certes très bien gardé. M. Mushanoff, ancien premier ministre, ne savait rien de ce qui allait survenir. Quand il alla aux nouvelles, on lui répondit du ministère de la guerre: « Vous n'êtes plus premier ministre. »

Le nouveau gouvernement donne, dans un manifeste, les raisons de ce coup d'état expéditif: le régime des partis s'avérait impuissant à résoudre les problèmes nationaux de la Bulgarie. A ce compte le régime des dictatures serait universel.

La Bulgarie est le dixième pays d'Europe à se pourvoir d'une dictature. Les autres sont l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie. Les idées corporatives font décidément leur chemin, qu'on le veuille ou non. On a comparé notre époque à celle des Valois. Ce n'est pas sans raison, quand on constate avec quelle rapidité tout se transforme autour de nous. La dynastie valoisienne vit la fin d'un monde. De la guerre de Cent Ans devait sortir une humanité transformée. Notre époque serait-elle un siècle de révolutions dictatoriales? Elle semble bien nous annoncer, en tout cas, une contre-partie des révolutions démocratiques du siècle dernier.

Jean-Marie NADEAU

Célébrités

Un Juif new-yorkais, nommé Cohen, vient de demander et d'obtenir le droit de changer de nom. Ce n'est pas qu'il veuille renier sa race, mais c'est qu'il y a dans l'annuaire du téléphone, rien que pour New-York, 5,382 autres Cohen, et que cela le gêne dans son commerce.

On cite, à ce propos, un mot involontairement joli d'un de ses compatriotes britanniques. Lui aussi avait eu des motifs pour changer son nom, et il avait demandé — et obtenu le droit de s'appeler « Montagu ».

« Quelqu'un s'informait du motif de son choix: — Oh! dit-il, parce que c'est un nom ancien, historique, et qui a derrière lui de belles légendes et des traditions vénérables. — Et comment vous appelez-vous, au paravant? — Montagu... »

Docteur Tamerde Asselin, chirurgien-dentiste, 5664, avenue du Parc, près rue Laurier. A son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél.: DO 2087. (r-5)

L'avenir de la Société des Nations

Faut-il parler de l'avenir de la Société des Nations alors que sa situation présente est sérieusement compromise? Oui, sans hésitation: à l'heure du péril, en effet, l'on risque de prendre des déterminations qui compromettent tout l'avenir.

Dans sa prime enfance, on accusa la Ligue d'être une coalition des vainqueurs contre les vaincus; c'était inexact, puisque les neutres en faisaient partie; mais les anciens empires centraux se tenaient encore à l'écart. L'admission successive de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bulgarie, de l'Allemagne, de la Turquie, mit fin à cette première phase de l'existence de la S. d. N., qui, dès lors, s'orienta toujours plus du côté de l'universalité. Malgré l'absence des Etats-Unis et le départ du Brésil, la Ligue avait perdu le caractère de coalition de puissances: elle réunissait les adversaires d'antan dans une collaboration parfois difficile, mais néanmoins fructueuse. Elle avançait d'un pas sûr vers ses destinées, elle commençait d'accomplir sa tâche pacificatrice.

Le départ de l'Allemagne lui a porté un coup dont chaque jour davantage on mesure la gravité. Et la S. d. N. n'est pas seule à en souffrir. Pour l'humanité entière, la sécurité relative qui résultait de la collaboration, à Genève, des anciens adversaires, s'est évanouie; les inquiétudes s'éveillent à nouveau, les polémiques s'exacerbent, les nationalismes s'exaltent; l'anxiété règne, avec tous les risques qu'elle comporte. En vérité, l'Allemagne porte, devant le monde, une lourde responsabilité.

Comment redonner vie à la Société des Nations, comment la consolider? — « L'Allemagne n'en veut pas? Eh bien! punissons-la en faisant entrer, à sa place, son adversaire direct d'aujourd'hui, l'U. R. S. S. » Cette idée se propage aujourd'hui à travers le monde, elle prend corps: projet aujourd'hui, elle risque de se transformer demain en réalité. Son origine est dans la résurrection de l'entente franco-russe. On en est revenu aux combinaisons diplomatiques d'avant-guerre. On tente de rééditer l'encerclement de l'Allemagne. En quittant Genève, en s'isolant, le Reich s'est mis dans son tort. En lui répondant par l'emploi de la carte soviétique, la France commet une faute plus grave encore.

Si l'U. R. S. S. entre maintenant dans la S. d. N., celle-ci reprend le caractère — beaucoup plus accentué qu'à ses débuts — de coalition de puissances contre d'autres. Au lieu d'être l'arbitre des luttes politiques, elle devient un instrument des luttes politiques: réconfort pour les uns, elle apparaît désormais aux autres comme une menace. Espérons-t-on, par cette menace, amener le Reich à réciprocité, et l'obliger à revenir, la tête basse, à Genève? Erreur complète à notre avis. On fait fausse route: pareille attitude ne peut qu'exaspérer les Allemands et les rendre plus intransigeants encore. Ce n'est pas par une mesure de ce genre, ce n'est pas par une humiliation qu'on obtiendra leur collaboration.

Si, sous l'égide de la France, la Russie bolcheviste est accueillie à Genève, la position morale de l'Allemagne en sera consolidée dans le monde, en dehors et contre la S. d. N. De divers côtés nous parviennent des échos significatifs: il y a grand danger à obliger l'opinion publique à choisir entre ses sympathies pour la France et sa profonde antipathie à l'égard du régime soviétique despotique et oppresseur. Ceux même qui d'habitude critiquent le plus sévèrement l'Allemagne lui savent gré, aujourd'hui, d'opposer une solide barrière à l'invasion de l'Europe par le communisme moscovite. Ce courant devient plus fort chaque jour. La France le rendra irrésistible si, en patronnant à Genève la candidature de l'U. R. S. S., elle impose ainsi au monde l'intronisation des soviets au centre de l'Europe, à Genève, au siège même de l'activité internationale.

Si, du point de vue politique, la manœuvre d'encerclement de l'Allemagne que constituerait actuellement l'admission à la S. d. N. de la Russie soviétique est lourde de dangers, elle ne l'est pas moins du point de vue moral et religieux — qui, quoi qu'on en dise, exerce sur l'opinion universelle une forte empreinte — pour la Société des Nations elle-même. La propagande agressive des « Sans-Dieu », propagande dont le gouvernement de Moscou porte l'entière responsabilité, heurte les consciences religieuses sans distinction de confession. De toutes

parts — de sources catholiques comme de sources protestantes — nous en recevons les témoignages. L'admission éventuelle à Genève de l'U. R. S. S. hostile à la religion est considérée dans les milieux les plus étendus comme un véritable défi, et l'aurole de la S. d. N., déjà pâissante, s'évanouira définitivement dans les brumes de la Néva.

Et comment les sentiments généreux qui font vibrer la nation française et, avec elle, tous ceux qui ont le cœur à la bonne place, ne seraient-ils pas heurtés douloureusement par l'entrée dans la S. d. N. d'un Etat qui persécute l'Ukraine, qui persécute le Caucase, qui persécute une partie du peuple russe lui-même? Comment? La S. d. N. renierait-elle sa mission de protectrice des opprimés? Elle a reconnu la situation spéciale de la Géorgie; il s'en est fallu de peu qu'elle ne l'accueille en 1920 comme membre de la Ligue; et aujourd'hui, en échange de la puissance illusoire qui lui apporterait les Soviets, elle abandonnerait à son triste sort cette nation dont l'indépendance fut librement reconnue par l'U. R. S. S. elle-même?

Tant qu'elle ne possède pas la force matérielle qui lui permettra un jour d'imposer l'exécution de ses décisions, la Société des Nations ne peut agir dans le monde que par sa force morale. Le jour où elle la perdra en accueillant à Genève l'U. R. S. S., elle se suicidera.

J. M.

(Le Journal de Genève du 17 mai)

Avant de faire un cadeau à un communiste, voyez chez Herka les chapelets, médailles, crucifix, médaillons, de même que les montres, etc. Consultez leur liste de prix, 1240, Square Phillips. Tél.: LA 2121. (r-6)

Fantaisiste jusqu'au tombeau

Un grand buveur devant l'Eternel, habitant une petite ville de Hongrie, a exprimé par testament le désir d'être enterré dans un tonneau et que ses obseques soient faites aux accompagnements de cliquetis de bouteilles.

Voilà ce qui s'appelle mourir en bon disciple de Bacchus.

Ne vit-on pas, à Marseille, il y a vingt-cinq ans, une musicienne, enterrée en exécution de ses volontés testamentaires, dans son piano en guise de cercueil?

La chose parut d'abord peu croyable, d'autant plus que cela se passait à Marseille... Mais les fossoyeurs durent porter le piano à queue dans les cordes faisaient place au corps de la musicienne et le descendre au fond d'une large fosse...

AUJOURD'HUI
CHEZ WOODHOUSE
Complets sur mesure
première qualité

Au rayon des vêtements d'hommes
une vente sans précédent de complets de première qualité, faits sur mesure, d'un bon marché remarquable. Grand choix de beaux tissus anglais.

Complets de coupe impeccable, faits sur mesure, et selon les exigences particulières des clients. Retouches à la main par le coupeur si c'est nécessaire.

Prix normal : \$32.50
Prix spécial à l'occasion de cette vente
\$22.50

Premier versement: \$1
Mensualités pendant 6 mois

Les plus belles et les plus nouvelles coupes de la saison. Etroffes de teintes et de modèles variés: flanelles grises et gris clair, bruns, bleu royal — tweeds de sport unis et de fantaisie — véritables worsteds anglais de toute espèce — serges bleues et grises — tweeds anglais et écossais — tissus variés.

FERMETURE A 9 HEURES

Woodhouse & Co. Ltd
105 ouest, rue Sainte-Catherine

Remboursement des billets de chemin de fer ou d'autobus dans un rayon de 150 milles de Montréal, pour tout achat de \$100.

Livraison gratuite des marchandises dans un rayon de 200 milles de Montréal, pour tout achat de \$100.

Les marchandises sont emmagasinées et assurées gratuitement jusqu'à la livraison.

Nous offrons et recommandons comme placement solide les

OBLIGATIONS 5 1/2%—1947

FABRIQUE ST-FRANÇOIS D'ASSISE de Montréal

Cette émission est garantie par une répartition sur toutes les propriétés imposables des catholiques de la paroisse. Celle-ci, l'une des plus anciennes du diocèse, s'étend sur la plus forte partie du quartier de la Longue-Pointe.

Ces obligations, en vertu de la loi, constituent un placement légal pour les successions et les biens de mineurs.

PRIX: 101, rendement 5.38%

Renseignements sur demande

NESBITT, THOMSON and Company Limited
355, rue St-Jacques Ouest, Montréal
Succursales dans les principales villes du Canada

Courses à Blue Bonnets
DU 2 AU 18 JUIN
PREMIERE COURSE : à 2 h. 45 (heure d'été)
Prix d'entrée : 50 cents
MONTREAL JOCKEY CLUB
(Membre de la Province of Quebec Racing Ass.)
LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS

LES LETTRES LES ARTS

La revanche de Pangloss (1)

PANGLOSS aurait été content. Aux articles « sincères », honnêtes, impartiaux et élogieux de France et de l'étranger, il aurait ajouté le sien, à coup sûr plus « sincère ». *L'Instinct de bonheur*, le dernier ou l'avant-dernier livre d'André Maurois (car avec ces auteurs prolifiques, on ne sait jamais), est le roman où tout s'arrange. Maurois prend un malin plaisir à accumuler les situations tragiques : rien n'y fait, ses personnages s'en tirent toujours. Grâce au ciel, et peut-être à un *deus ex machina*, qui, dans l'espace, est une vieille marieuse, châtelaine dans le Périgord, et qui ne déparera pas une bonne comédie de Flers et Caillavet : éloge tout ensemble et blâme à l'endroit du romancier.

Gaston et Valentine Romilly vivent paisiblement avec leur fille Colette, dans leurs terres du Périgord. Colette s'éprend du jeune Savignac, Mme de la Guichardie, marieuse professionnelle, et qui, dans toute sa clientèle, ne compte que deux divorcees sur cinquante-cinq unions heureuses, s'en aperçoit, et, tout de suite, prend l'affaire en main. Les choses ne s'arrangent pas aussi facilement qu'elle l'aurait pensé. Gaston et Valentine ne se sont mariés que plusieurs années après la naissance de Colette : premier obstacle au mariage. Mme de la Guichardie, après avoir reçu la confession de Valentine, obtient quand même le consentement de Savignac le père, en le menaçant de dévoiler ses fredaines mensuelles d'homme mûr. Mais ce n'est pas tout. Valentine, avant de connaître Gaston, a eu une autre aventure, et Gaston n'est pas le père

(1) *L'Instinct de bonheur*, par André Maurois. Editions Bernard Grasset.

VOYAGES MODERNES

Savez-vous que Genin, Trudeau & Cie, 144, 42, quai, rue Notre-Dame, a complété l'organisation de son agence de tourisme : « VOYAGES MODERNES ». Voyez-les, quel que soit le voyage projeté. LA. 2261. (2-2)

Hitler tente la Yougoslavie

Le bruit court ici qu'une offre politique précise aurait été transmise à Belgrade par le Reich contre l'assurance que le gouvernement yougoslave maintiendrait sa neutralité devant l'anschluss. Le gouvernement allemand aurait, dit-on, fait savoir à la Yougoslavie qu'il serait disposé, une fois l'opération réalisée, à lui rétrocéder d'importants territoires en Carinthie qui sont peuplés d'environ 300.000 Slovénes. La possession de ces hautes vallées au alentours de Klagenfurt est d'une importance stratégique capitale, car elle assure le contrôle militaire absolu sur la région frontalière italienne et la vallée de l'Isongo. Les Yougoslaves ont redouté qu'en cas de conflit avec l'Italie une offensive italienne ne les prenne à revers en utilisant, en territoire autrichien, la nouvelle route stratégique Villach-Gratz. Le gouvernement yougoslave, assure-t-on, conserve l'attitude la plus prudente à l'égard des offres allemandes.

L'établissement MURRAY est en mesure de vous fournir des disques, des chanteurs, des musiciens, à des prix raisonnables. Attractions divertissements, orchestres, pour n'importe quelle occasion. Au fait, pourquoi ne pas le charger de l'organisation de vos fêtes? Murray Music School & Store Inc., 1247, rue Bleury. L'Ancestral 4210.

LA PHARMACIE MONTRÉAL

toujours soucieuse de satisfaire sa nombreuse clientèle fait la livraison gratuitement dans un rayon de 20 milles de Montréal, pendant la saison d'été.

LA PHARMACIE QUI NE FERME JAMAIS

Charles DUQUETTE, propriétaire

Potins de Paris

Le joli mois de mai

(De notre correspondant particulier)

Josephine Baker... à Versailles
JOSEPHINE Baker est de retour. Tandis que les deux grands Music-Halls de Paris ont donné l'hospitalité toute l'année à Cécile Sorel et à Mistinguett, la belle Martiniquaise dont la Ville Lumière n'a pas encore oublié les mémorables succès, parcourt les routes d'Europe et, tout en scandalisant le public hypocrite de quelques petites villes, remporte presque partout de nouveaux triomphes.

Cette semaine, entre deux trais, elle a passé quelques heures à Paris. Elle a des engagements pour plusieurs mois, mais elle avait une seule soirée libre. Plusieurs dancings, cinémas et même théâtres se la disputaient, mais la belle Joséphine avait, hélas, un contrat qui l'obligeait à ne se produire ni à Paris, ni dans le département de la Seine, avant sa rentrée de

de Colette. Complications. Mais encore une fois tout s'arrange : Gaston savait, et il ne s'en considérait pas moins le père de Colette, qu'il avait élevée, choyée, dorlotée, soignée, lorsqu'elle était malade... Le jeune Savignac épousera Colette.

Je ne vous parle pas d'un héritage imprévu qui, à la fin du roman, tombe du ciel : le père véritable de Colette lui a laissé tous ses biens.

C'est à dessein que je vous donne ce résumé banal d'un roman qui aurait pu être le plus banal des romans. Et c'est pour que vous en voyiez d'abord la faiblesse. Et pourtant ce petit livre, une nouvelle allongée à la dimension d'un roman, se lit avec plaisir. Maurois a su trouver le plus juste des tons, celui d'une comédie de salon, ou d'un proverbe à la mode de 1830. Il n'a pas craint d'user des plus vieux trucs, et, après la centième page, les confessions succèdent aux confessions. Quand ce n'est pas Valentine qui vient conter sa vie à Mme de la Guichardie, c'est Gaston, ou Colette. Maurois a dû écrire plusieurs brouillons avant d'arriver à cette négligence, à ce sans-gêne apparent.

Les personnages eux-mêmes ne vivent qu'en fonction du roman : Maurois les peint en deux ou trois traits, sauf Mme de la Guichardie, dont le portrait est plus achevé : elle reste quand même un personnage de comédie.

Il se pourrait que ce petit livre, sans profondeur, agréable, élégant et léger vous parût chose d'importance, s'il portait, sur sa couverture, la mention : « Traduit de l'italien », ou « adapté de l'allemand ». Pirandello lui-même a composé des pièces « philosophiques » qui ne l'étaient pas plus que *L'Instinct de bonheur*.

Berthelot BRUNET

Tribune Libre

Montréal, 29 mai 1934

Monsieur le directeur de l'ORDRE,

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité de votre journal pour exposer le traitement inhumain infligé à ses petits employés par la Commission des Liqueurs? Je sais que je mets ma place en jeu, mais je veux dire la vérité avant qu'on me remercie, afin qu'on ne m'accuse pas ensuite de chercher à me venger.

Du début d'octobre 1932 à la fin de mars 1933, la Commission a réduit nos heures de travail de 10 pour 100. Ensuite, ne trouvant pas suffisants son revenu (\$5.871.845.42) et ses réserves (\$2.000.000), elle a de nouveau réduit nos heures de travail, cette fois de 60 pour 100, de sorte que le salaire d'un père de famille n'est plus aujourd'hui que de \$8 par semaine, et celui d'une femme, de \$5. D'autre part, les contremaîtres continuent à travailler 5 jours par semaine, et les employés qui gagnent plus de \$2500 par an n'ont subi aucune réduction.

Comme nous n'avons pas d'union — la Commission ne le tolérerait pas — et que nous ne pouvons pas faire entendre nos griefs, je suis allé exposer notre situation au ministre du Travail, M. Arcand. Il a reconnu que nous avons raison de nous plaindre, mais il s'est déclaré incapable de nous faire rendre justice, d'intervenir auprès de la Commission, parce que cela n'est pas de son ressort.

Alors, M. Arcand, de quoi êtes-vous ministre? A qui nous adresser, si les affaires de la Commission des Liqueurs ne vous regardent pas? Qui va s'occuper des revendications des ouvriers, si vous ne le faites pas? Il me semble bien pourtant que M. Taschereau nous avait dit : Messieurs les ouvriers, je vous nomme un ministre du Travail dans la personne de M. Arcand, et vous n'aurez qu'à vous adresser à lui pour obtenir justice.

Veuillez accepter, monsieur le directeur, mes plus vifs remerciements pour votre bienveillante hospitalité.

Charles MEUNIER,
employé à la Commission
des Liqueurs

LA MUSIQUE

Gustave Longtin

Ce n'étaient pas des applaudissements de politesse qui rappelaient sur la scène ce ténor qui affrontait le public pour la première fois en concert. A l'ardeur de ces applaudissements spontanés et presque frénétiques, on sentait que le public, saturé de concerts cette année, considérait celui de mardi dernier comme hors série. Des bras s'élevaient au-dessus des têtes, des bravos fusaient ici et là, manifestations dont notre public est fort peu coutumier. Succès mérité, faut-il le dire, et plus largement encore qu'on ne pourrait le croire. Car Longtin a fait un coup d'auteur qui ne pouvait avoir que deux résultats : briser sa carrière à ses débuts ou le consacrer dès sa première apparition comme un chanteur de très grande classe. Il est consacré.

Les auditeurs de la salle du Plateau ont-ils mesuré avec exactitude les difficultés que Longtin avait accumulées comme à plaisir et dont il s'est joué? Il affrontait le public le plus dangereux pour lui : celui de ses compatriotes, qui n'ont pas la réputation d'être indulgents pour les leurs. Il chantait pour la première fois en concert, n'ayant d'ailleurs que peu d'expérience de la scène elle-même. Quelques semaines seulement le séparaient de son retour au pays et ne lui avaient laissé que peu de loisirs pour se préparer à comparaître devant ses juges. Il devait se montrer à la hauteur de la réputation que lui avait faite son apparition sur la scène de Nice, dans un grand rôle, aux côtés d'une artiste de la valeur de madame Ninon Vallin.

A toutes ces difficultés, suffisantes pour affecter le moral d'artistes peu expérimentés que lui, il avait ajouté celle de composer un programme qui était un véritable défi à la résistance physique d'un chanteur. A-t-on jamais vu un artiste inscrire à un même programme, avec des œuvres de difficulté moyenne, plus de deux ou trois de ces grands airs qui sont un danger pour le chanteur parce qu'ils exigent qu'il fasse appel à toutes les ressources de sa voix et de son art? Longtin en avait inscrit au moins sept : deux extraits d'*Iphigénie en Tauride*, l'air du Vieillard, de *Suzanne*, l'air de la fleur, de *Carmen*, l'air de Julien, de *Louise*, l'air de la scène de la meule, de *Samson et Dalila*, la cavatine, de *Roméo et Juliette*; et l'on peut presque classer dans la même catégorie ce *Manoir de Rosemonde*, de Duparc. Je connais peut de chanteurs qui ne se fussent épuisés avant d'arriver à la moitié de ce programme. Et il y avait en outre tout un groupe d'œuvres classiques qui présentaient autant d'écueils dangereux à cause de leur simplicité qui expose l'interprète à tomber dans la banalité et à laisser incompréhensibles ces choses délicieuses.

Or Longtin a conquis son public dès le début avec son groupe classique, et cela mesure déjà son succès. Avec les grands airs qui suivaient, il était plus facile d'émouvoir par la violence des sentiments et le déploiement de la voix. Mais quelle inquiétude alors! Quand je l'entendis donner si généreusement — trop généreusement — sa voix, ménager si peu ses forces alors qu'il lui restait tant d'obstacles à vaincre, je craignis fort pour la fin du concert. Mais après avoir chanté à pleine voix — et quel volume! — la montée tant attendue de l'air de la fleur, il bissa ce morceau sous le tonnerre des applaudissements, donna toute sa voix encore, et revint, après l'entr'acte, aussi frais, aussi dispos, continuer à se prodigier sans aucune apparence de fatigue jusqu'à la fin du concert. Pas un instant, la voix, qu'on a qualifiée d'extraordinaire et qui l'est en effet tant au point de vue de l'agrément du timbre que de sa richesse, de son étendue, de sa souplesse, de sa clarté et de sa solidité, pas un instant cette voix ne s'est démentie, aucun signe de fatigue, aucune défaillance physique.

Cela tient du prodige et du tour de force. Je n'aime guère le prodige et le tour de force, surtout quand on demande de les admirer pour eux-mêmes. Mais quand ils sont à leur place, c'est-à-dire

quand ils ne servent que d'accessoires à l'art et que cet art garde le premier rang, ils ajoutent à la satisfaction esthétique que l'art doit procurer. Or Longtin n'est pas qu'une voix. Il est un artiste. Chanteur d'opéra plus encore que de concert, il a le tempérament fougueux des ténors italiens, mais tempéré par la culture française qu'il s'est donnée. C'est ce qui lui permet de passer avec une égale facilité du récitatif calme et simple, dit plutôt que chanté, au grand air emporté et passionné, presque crié plutôt que chanté. Et à tout moment, une émission parfaite et une diction nette qui n'escamote aucune syllabe. Certains chanteurs méprisent les paroles pour mettre leur voix en valeur; d'autres diminuent la musique en s'attachant trop aux paroles; Longtin considère que musique et paroles ne font qu'un tout et sa diction est d'une telle perfection qu'elle ne nuit jamais au chant. En arriver à la première coup, voilà aussi qu'il n'est pas ordinaire et montre à quel point M. David a été avisé de déterminer Longtin à faire une carrière de chanteur.

De M. Paul Doyon, à la fois accompagnateur et soliste, disons que le peu de temps consacré à la préparation de ce long et lourd programme lui a rendu difficile la tâche d'apprendre tous ces accompagnements par cœur et l'excuse d'avoir été victime de sa mémoire à quelques reprises. C'est ce qui explique sans doute aussi le fait qu'il a joué en solo des œuvres trop souvent entendues sous ses doigts; mais cela n'excuse pas la négligence avec laquelle il semble avoir joué ces œuvres qu'il doit maîtriser depuis longtemps.

Mais c'est Longtin qui attirait surtout l'attention. Il s'est tiré avec grand honneur d'une accumulation de difficultés. Il n'est personne qui ne soit convaincu, après l'avoir entendu, qu'un nouveau séjour à Paris fera de lui un artiste qui pourra aspirer légitimement à une renommée mondiale.

Georges LANGLOIS

L'exposition annuelle de l'École des Beaux-Arts

Le banquet du Cercle Universitaire, qui réunissait de nombreuses personnalités autour des dentistes en congrès et du Dr Joseph Nolin, jubilaire, a diminué un peu l'éclat habituel de la soirée d'inauguration de l'exposition que font tous les ans les élèves de l'École des Beaux-Arts. M. Athanase David, du ministère de qui relève l'enseignement des Beaux-Arts en notre province, avait dû se faire remplacer par M. Armand Viau.

Par compensation, dirait-on, le public s'est porté plus nombreux que jamais vers les salles de la rue Saint-Urbain et l'exposition elle-même marque un progrès considérable sur les précédentes. Tous les genres y sont représentés et le progrès se manifeste par la qualité autant que par la quantité des œuvres exposées. Le directeur de l'École, M. Charles Maillard, nous confiait qu'il avait fallu faire un choix à cause du trop grand nombre de travaux présentés. Cette exposition, remarquable par sa variété, occupe tout l'espace disponible aux différents étages de l'École. Et pourtant, pas d'embourgeoisement, pas d'accumulation, mais partout l'ordre, la symétrie, le bon goût.

Quant M. Maillard, entouré de M. Viau, représentant de l'honorable M. Athanase David, de M. Pierre Petitot, représentant le conseil de France, de M. l'abbé Georges Deniger, aumônier des étudiants, de quelques professeurs de l'École, dont MM. Jules Poivert, Henri Beaugrand-Champagne, Alfred Laliberté, Henri Charpentier, Emile Venne, et de quelques autres personnes, commença la tournée des salles, un public déjà nombreux l'avait précédé. L'affluence devait durer jusqu'à l'heure de la fermeture, qui surprit plus d'un visiteur attardé devant les œuvres primées.

N'ayant aucune compétence en cette matière, je ne m'aventurerai pas à juger ce salon et les œuvres qu'on y voit. Un autre

« Pourquoi les jeunes gens jouent aux soldats », de H. van Leisen (1)

Ce livre répond aux préoccupations de la jeunesse contemporaine de tous les pays. L'auteur recherche quelques-unes des causes de la confusion présente. Une Europe agitée par des crises de toute sorte est le grand sujet d'inquiétude des hommes d'Etat. Le problème de la jeunesse domine de beaucoup, en Europe et ailleurs, toutes les autres questions économiques, politiques et sociales. M. van Leisen le pose bien, ce grave problème, en le situant exactement dans son véritable cadre historique.

L'idée dominante de l'auteur est celle d'une réorganisation complète de l'Etat moderne. Un des chapitres de son livre porte le titre suivant : « Mussolini et Richelieu ». Rapprochement qui ne manque certainement pas d'opportunité. « Il ne faut pas tolérer d'Etat dans l'Etat », disait déjà le grand évêque ministre. Le chef de l'Italie a repris cette formule et lui a même donné une portée plus étendue.

M. van Leisen condamne, avec beaucoup de raison, l'institution du syndicat libre dans l'Etat. Pour montrer jusqu'où peut aller le goût de l'anarchie chez les syndicalistes révolutionnaires, l'auteur cite les paroles de Jouhaux, secrétaire général

(1) Editions de LA REVUE MONDIALE, Paris, 1934.

de la C. G. T. française et délégué habituel de cette association au Bureau International du Travail. Le chef syndicaliste français ne veut pas pour le syndicat de la formule : « Liberté d'association en observant les formes légales ». Jouhaux repousse ainsi toute contrainte ou surveillance de l'Etat. Tous ces syndicats d'intérêt, luttant les uns contre les autres, sont bien, comme le remarque M. van Leisen, la forme moderne de l'anarchie féodale.

« Pourquoi les jeunes gens jouent aux soldats » passe en revue les grands courants des idées politiques depuis Montesquieu. M. van Leisen constate que la conception de l'immuabilité des lois n'a plus cours nulle part. L'ère des juristes philosophes est bien près de finir et cède la place à celle des hommes d'Etat réalistes. Il faut bien reconnaître que de grandes transformations politiques et sociales s'opèrent aujourd'hui sous le signe du fascisme. Quelle sera la nature de ces transformations? M. van Leisen, qui est un sage, ne s'aventure pas dans des prédictions hasardeuses. Il pose à peine cette question dans le dernier chapitre de son livre. Il n'hésite pas, toutefois, à soutenir l'idée de la Nation-Etat. C'est l'Etat qui doit contrôler les syndicats corporatifs. Le contraire donnerait l'anarchie.

Jean-Marie NADEAU

Un écrivain original

Le Mexique vient de perdre un écrivain du nom de Nino qui s'était acquis en Amérique latine une certaine célébrité. Il ne la devait pas tout entière à son talent. Elle lui venait aussi de la façon bien à lui qu'il avait d'écrire : il tenait, en effet, son porte-plume avec ses... dents! Pourquoi? Cela mérite quelques lignes d'explications.

Nino s'était longtemps signalé à l'attention de ses contemporains — et de la justice — par son habileté à contrefaire les billets de banque. Cependant, comme la police ne parvenait pas, malgré tous ses efforts, à le prendre sur le fait, le gouvernement mexicain l'expulsa. Réfugié au Guatemala, il y continua pendant un certain temps et avec la même impunité son industrie coupable jusqu'à jour où les autorités, lassées d'être bernées, le mirent définitivement hors d'état de nuire en lui faisant subir... l'amputation des deux bras!

Ce procédé, digne du moyen âge, le fit revenir à de meilleurs sentiments et il rentra au Mexique où il se mit à écrire... avec ses dents. Il est mort, ces jours derniers, d'une balle qui ne lui était pas destinée.

La découverte du Canada et Jacques Cartier

Tel est le titre du livre du professeur d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal, M. l'abbé Groulx. Il vient de paraître et contient, substantiellement augmenté, le texte de ses conférences sur la découverte de notre pays. C'est le livre du 1^{er} centenaire de Jacques Cartier. Imprimé sur beau papier, illustré d'un bois de Rodolphe Duguay, cet ouvrage d'un élégant format de bibliothèque se vend 1^{er} (conditions spéciales pour quantités). Editeurs : Granger Frères, 56, ouest, rue Notre-Dame. Tél.: LA 2171.

de nos collaborateurs s'en chargera. Je signalerai cependant que notre collaborateur occasionnel, M. René Chicoine, a remporté les honneurs de ce salon d'élevés, en recevant le prix du ministre. Je signalerai aussi l'excellence des exhibits de la section d'architecture, dont les travaux sont dirigés par MM. Poivert et Venne. On s'arrête devant les projets grandioses des finissants; mais la perfection relative des travaux des élèves de la classe préparatoire, dirigée par M. Venne, attirera le regard des visiteurs attentifs. Remarquons aussi que, cette année, toute la surface de l'exposition est occupée par les élèves, alors que, les années précédentes, les anciens élèves en occupaient une partie. Exposition en tous points intéressante, que visiteront avec plaisir même les profanes de ma sorte.

Georges LANGLOIS

CREATION EXCLUSIVE
1er PRIX PARIS 1922
Diamant bleu blanc avec monture platine
Serti au centre 2 diamants sur chaque épaulement
PRIX SPECIAL \$125.00
M. J. E. Murphy, associé de la maison, vieille de 30 ans, et M. C. E. Languevin, autrefois chez Mappin & Webb, se feront un plaisir de vous donner des conseils pour vos achats.
MURRAY & O'SHEA
401 ouest, rue Sainte-Catherine

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél.: LA 3121. (2)

Cinéma de Paris
Les Misérables
3e film
Liberté, Liberté chérie!
dernière semaine

Le Cinéma de Paris n'a pas désempli depuis quinze jours. L'affluence a été telle que beaucoup de cinéphiles n'ont encore pu voir le dernier épisode des MISÉRABLES. La direction le garde à l'affiche une troisième semaine. Ce sera la dernière, car vendredi soir les bobines seront expédiées à Québec pour être projetées dès le lendemain sur l'écran du Cinéma Victoria.

Cet épisode a pour titre : *Liberté, Liberté chérie!* Il raconte les journées de juin 1832 où le peuple de Paris, déchaîné par le choléra, malheureux, exaspéré, mûr à la révolte et à la grande. Les funérailles du général Lamarque lui fournissent l'occasion de manifester. C'est l'insurrection. Les drames se succèdent : répression de l'émeute, mort d'Éponine et de Gavroche sur les barricades, capture et libération de Javert; fuite de Jean Valjean dans le labyrinthe des égouts, portant sur le dos Marius blessé; suicide de Javert. Le film se termine sur la mort de Jean Valjean, après le mariage de Marius et de Cosette.

Ce film, qui forme un tout complet comme les deux premiers, termine l'histoire des MISÉRABLES, portée à l'écran par Raymond Bernard et André Lang pour la maison Pathé-Natan. La Compagnie Cinématographique Canadienne rappelle au public qu'il ne sera montré dans aucun autre cinéma de Montréal cette année. Il passe sur l'écran du Cinéma de Paris aux heures suivantes : 12 h. 30, 3 h. 04, 5 h. 15, 7 h. 32, 9 h. 46, dimanche; 10 h. 30, 1 h. 04, 3 h. 18, 5 h. 32, 7 h. 46, 10 h., les autres jours.

(Communiqué)

Montmartre, elle a juré non seulement de revenir l'automne prochain, mais de ne plus jamais quitter Paris.

Le suicide d'une des « Soeurs Hortensias »

POUR rester dans le domaine du théâtre, notons qu'aujourd'hui encore un mystère complet entoure le suicide de la belle Edith Mera, une des interprètes des *Soeurs Hortensias*, la charmante comédie d'Henri Duvernois, au Théâtre de la Nouveauté.

Drame d'amour? Histoire de drogue? Ennuis d'argent? Question de santé? Autant de possibilités auxquelles personne ne peut ou ne veut répondre.

Toutefois, on chuchote dans les coulisses que c'est à cause d'un simple et banal malentendu que la gracieuse Edith Mera a voulu quitter la vie... A cause d'une lettre qu'un bel officier d'aviation aurait écrite à une de ses consœurs. Et on dit également que cette lettre non datée mais écrite en réalité il y a plusieurs années, au temps où Edith Mera et l'aviateur, en question ne se connaissaient pas

encore, fut envoyée à la malheureuse artiste par une de ses amies.

Fort heureusement, on ne meurt pas si facilement qu'on le croit, et après une courte convalescence Edith Mera va reprendre bientôt sa place sur la scène où ce petit incident n'a fait qu'accroître sa renommée et sa popularité.

La tenue d'été des agents de Paris

DEPUIS la fin de la guerre, chaque année, ce problème revient à l'ordre du jour. En 1931, il était déjà sérieusement question de doter les agents parisiens d'une tenue d'été, presque coloniale : habit blanc, casque un peu exotique, ce qui aurait donné aux visiteurs étrangers l'impression de se trouver à Bombay ou à Madagascar.

Cette année, M. Langeron, l'actif nouveau préfet de police, s'occupe de nouveau de ce problème et ne serait pas opposé à une tenue de ce genre, pourvu que le Conseil municipal veuille bien voter les crédits nécessaires. Cependant, ces crédits se monteraient à une somme importante. Il s'agit de plusieurs millions de francs, ce qui laisse à prévoir que par ce temps

d'économies la tenue coloniale des agents de Paris sera remise à de meilleurs jours.

Claude Farrère... auteur préféré du cinéma

ON connaît le grand succès que la *Bataille*, le beau film de Nicolas Farkas, tiré du célèbre roman de Claude Farrère, remporte sur tous les écrans du monde. Nul n'ignore d'autre part que c'est déjà la deuxième version cinématographique du roman, car il y a une dizaine d'années, la *Bataille* fut déjà un des chefs-d'œuvre du cinéma muet.

A la suite du triomphe du film, on a littéralement assailli Claude Farrère de demandes, soit pour écrire de nouveaux scénarios, soit d'adaptations de ses nombreux contes et romans. Mais Nicolas Farkas, qui fut brusquement révélé comme un des meilleurs réalisateurs européens, est qui aurait à choisir en ce moment parmi les meilleurs engagements et scénarios, a d'ores et déjà arrêté le choix de son prochain film, qui sera un autre roman de M. Farrère.

L'illustre auteur des *Petites Alliées*, qui n'avait pas encore jusqu'ici une es-

time excessive pour le cinéma, se résigne en souriant à sa nouvelle profession, et suspendant provisoirement ses divers projets de romans, travaille activement à la grande gloire du cinéma français.

Un théâtre aux auteurs anonymes

UN nouveau théâtre vient de s'ouvrir à Paris; les *Cerceaux*, théâtre d'avant-garde dont l'animatrice est la Comtesse Donata Vanutelli. Il a donné sa première représentation non pas dans une salle ordinaire, mais dans un grand atelier d'artistes aménagés à cette fin, dans le quartier tranquille d'Alésia.

Mais ce qui fait le caractère, pour ne pas dire l'excentricité de ce théâtre, c'est que les pièces y seront jouées sans exception anonymes, et que le nom de l'auteur ne sera révélé au public qu'après la centième représentation. Voici une innovation propre à éveiller d'ores et déjà la curiosité du public, d'autant plus que des auteurs de grande réputation ont donné, par ailleurs, des pièces inédites aux *Cerceaux*, et que pour cette fois les critiques pourront se prononcer librement sur telle ou telle pièce, même quand il s'agit de celles de leur meilleur ami.

Pierre de DESPRADELLES